PSAC · NCR
Public Service Alliance of Canada

Rapport
du 9e congrès régional triennal
de l'AFP-RCN

Ottawa (Ontario)

Du 16 au 18 juin 2023

VENDREDI 16 JUIN 2023 – SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Alex Silas, vice-président exécutif régional (VPER) de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) pour la région de la capitale nationale (RCN) souhaite la bienvenue aux personnes déléguées et invitées au 9e congrès triennal de l'AFPC-RCN.

Avant de procéder à l'ouverture officielle, le VPER Silas prononce un mot de bienvenue et encourage les personnes présentes à s'exprimer dans la langue de leur choix, soit en anglais ou en français. Il remercie d'avance la formidable équipe d'interprètes en simultané et de techniciennes et techniciens pour le travail qu'elle accomplira pendant le congrès.

Il reconnaît que le congrès est tenu sur les terres ancestrales non cédées du peuple algonquin anishinaabe et souhaite à l'ensemble des personnes déléguées un beau Mois national de l'histoire autochtone.

MOT D'OUVERTURE DE LA GARDIENNE DU SAVOIR

Le VPER Silas annonce que Verna McGregor, aînée algonquine et gardienne du savoir, ne pourra malheureusement pas prononcer les mots d'ouverture et de clôture du congrès pour cause de maladie.

Il invite donc le coprésident du Cercle d'action autochtone, Lester Maiczan, à faire part de ses réflexions à l'assemblée.

Une offrande est remise à Lester Maiczan, qui veillera à la présenter à l'aîné Albert Dumont.

MOT D'OUVERTURE D'ALEX SILAS, VPER DE L'AFPC-RCN

Alex Silas rappelle aux personnes déléguées de rester fidèles aux principes du respect mutuel et de la solidarité lors de leurs discussions passionnées sur l'avenir du syndicat durant le congrès, et par la suite.

Les événements organisés par le comité Fierté de l'AFPC-RCN à l'occasion du Mois de la Fierté sont ensuite annoncés.

Le VPER Silas déclare le 9e congrès triennal de la région de la capitale nationale officiellement ouvert et souhaite de nouveau la bienvenue à l'ensemble des personnes déléguées, observatrices et invitées, des membres du personnel de l'AFPC et de l'hôtel, des interprètes et des techniciennes et techniciens.

** Question de privilège – David Lanthier

David Lanthier, délégué, demande au VPER Alex Silas de réclamer au Conseil national d'administration de l'AFPC une revue complète des mesures de grève prises par le personnel du Conseil du Trésor et de l'Agence du revenu du Canada (ARC) entre le 19 avril et le 3 mai 2023 et de tenir une séance-bilan à ce sujet.

** Présidence

Bien vu, merci. Le VPER Alex Silas s'engage à faire part de ce point au Conseil national d'administration afin de prévoir une séance-bilan.

** Question de privilège – Alan Craig

Alan Craig, délégué, demande à ce que les prochains congrès de la RCN n'aient pas lieu pendant la fin de semaine de la fête des Pères.

** Présidence

Bien vu. La présidence mentionne qu'on s'efforcera d'en tenir compte pour les prochains congrès régionaux.

PRÉSENTATION DES PERSONNES INVITÉES

Le VPER Silas présente les personnes invitées au congrès :

Sharon DeSousa, vice-présidente exécutive nationale (VPEN) de l'AFPC

Yvon Barrière, VPER, AFPC-Québec

Marc Brière, président national du SEI

Teresa Eschuk, présidente nationale de l'UCET

Shimen Fayad, présidente nationale du STSE

Claudia Labonté, présidente nationale du SEPC

David Neufeld, président national du SESJ

Bruce Roy, président national du SSG

Virginia Vaillancourt, présidente nationale du SEAC

June Winger, présidente nationale de l'UEDN

Larry Rousseau, ancien VPER de l'AFPC-RCN et actuel vice-président du Conseil exécutif du CTC

Magali Picard, présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Nicholas Thompson, directeur général du secrétariat du Recours collectif noir

Laura Walton, présidente du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario du SCFP

Ed Cashman, ancien VPER de l'AFPC-RCN et actuel président de la Coalition de la santé d'Ottawa

Kevin King, ancien président national du SEN

Martine Babcook, vice-présidente nationale du SSG

Brea Baresinkoff, deuxième vice-présidente nationale du SDI

Toufic El-Daher, vice-président exécutif du SEAC

Paul Jones, vice-président exécutif de l'UEDN

Christopher Little-Gagné, fiduciaire adjoint du SEN pour la RCN

Patrick St-Georges, premier vice-président national du Syndicat de l'Agriculture

Benoît Thibault, vice-président national du STSE

Crystal Warner, vice-présidente exécutive nationale du SEIC

Le VPER Silas remercie également les organisations qui prennent part au congrès et encourage les personnes déléguées à leur rendre visite dans le hall d'exposition.

Fonds de justice sociale de l'AFPC

Justice for Workers Ottawa

Cavan Advertising

Horizon Ottawa

Programme d'apprentissage mixte

Campagne Encore soif de justice de l'AFPC

ACORN Ottawa-Gatineau

Orbite services d'assurances (anciennement AGR Assurance)

Conseil régional de Gatineau de la FTQ

Coughlin & associés

Recours collectif noir

Musée de l'histoire ouvrière

Le VPER Silas ajoute que le Musée de l'histoire ouvrière souhaite interroger des membres pour faire une rétrospective sur les récentes grèves au Conseil du Trésor et à l'ARC. Les membres qui souhaitent raconter leurs récits de grève sont invités à se présenter à la table du Musée dans le hall d'exposition.

PRÉSENTATION DU BUREAU DE DIRECTION DE L'AFPC-RCN

Le VPER Silas présente les membres du bureau de direction de l'AFPC-RCN :

Chantal Fortin, VPER suppléante et présidente du Comité d'éducation

Diane Girouard, trésorière

Ruth Lau-MacDonald, présidente du Conseil régional d'Ottawa

Rasha Alnaqeeb, coprésidente du Comité d'action des membres raciaux visibles

Charles Baril, président du comité Fierté

William Cornet, président du Comité des sections locales à charte directe

Kerry Gervais, présidente du Comité régional des femmes d'Ottawa

Christine Griffin, présidente du Comité de santé et sécurité

Sandra Griffith-Bonaparte, coprésidente du Comité d'action des membres raciaux visibles

Kevin Hanson, coprésident du Comité des jeunes travailleuses et travailleurs

Karen Kenniphaas, présidente du Comité d'action des membres ayant un handicap

Lester Maiczan, coprésident du Cercle d'action autochtone

Sandrine Oka, présidente du Comité régional des femmes francophones

Tara Shapransky, coprésidente du Comité des jeunes travailleuses et travailleurs

Alan Craig, membre hors cadre

Insa Fall, membre hors cadre

Kyle MacDonald, membre hors cadre

André Miller, représentant des membres au service d'employeurs distincts

Tony Nicolas, membre hors cadre

Stephen Richards, membre hors cadre

Vanessa Sandsmark, membre hors cadre

Richard Weintrager, représentant des membres au service d'employeurs distincts

Le VPER Silas remercie également les membres du personnel de l'AFPC pour leur travail acharné.

MINUTE DE SILENCE

Le VPER Silas invite l'ensemble des participantes et participants à se lever, si elles ou ils en sont capables, et à observer un moment de silence à la mémoire des personnes qui ont perdu leur bataille et qui ne sont plus avec nous aujourd'hui.

Les noms suivants sont affichés à l'écran :

Christine Collins, ancienne présidente de l'UCET
Murray Oickle, section locale 70705 du SEIC
Kevin McGrath, section locale 70013 du SSG
Maureen Green, section locale 70013 du SSG
Robert O'Connell, section locale 70013 du SSG
Jacques Sauriol, section locale 70019 du SSG
Jean-Christophe Rozon, section locale 70019 du SSG
Michael Chua, section locale 70055 du SSG
Simo Dzunkam, section locale 70013 du SSG
Dave Clark, président de l'UCET
Stéphane Loyer, ancien vice-président du SEN, section locale 70408
Tammy Donnelly-Munroe, SEN
Sandra Davis, SEI
Sheila Doyle, SESJ
Louise Gagnon, SESJ
Maria Sanchez, SESJ
Angela Buck, SESJ
Stephen Bulger, SESJ
Martine Lussier, SESJ

Les noms suivants sont ajoutés par l'assemblée lors du congrès :

Yves Labrèche, section locale 70390 du SEN
Sébastien Beauvais, section locale 70704 du SEIC
Suzanne Fillion, section locale 70030 du SEI
Gary Miller, section locale 70066 du SDI

DÉCLARATION SUR LE HARCÈLEMENT

Le VPER Silas invite Sandra Griffith-Bonaparte et Sandrine Oka à lire la Déclaration de l'AFPC sur le harcèlement en anglais et en français.

> *L'effort concerté de nos membres pour améliorer notre vie professionnelle et préserver nos droits durement acquis fait la force de notre syndicat. Le respect mutuel*

est la pierre angulaire de cette collaboration. Les Statuts de l'AFPC affirment que chaque membre a le droit d'être protégé, tant au sein du syndicat que dans le lieu de travail, de la discrimination et du harcèlement fondés sur l'âge, le sexe, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, la race, la religion, l'état civil, les antécédents judiciaires, les handicaps, l'orientation ou l'identité sexuelle, l'identité de genre, la langue, la classe ou l'idéologie politique. Les membres ont également le droit d'être protégés de tout harcèlement à caractère personnel.

Si vous faites l'objet de harcèlement au cours du congrès, contactez la personne-ressource sur le harcèlement afin de discuter de la situation et des mesures possibles. D'emblée, nous encourageons les parties à régler promptement et à l'amiable leur différend et nous faisons en sorte que nos membres dialoguent directement ensemble pour régler le problème. Si cela n'aboutit à rien ou n'est pas possible, les Statuts et les politiques de l'Alliance en matière de harcèlement seront promptement et totalement appliqués.

Le harcèlement sous toutes ses formes porte atteinte à notre but commun et affaiblit notre syndicat. Notre objectif étant de travailler ensemble à la tâche importante qui nous préoccupe, que chacun et chacune d'entre nous traite ses consœurs et ses confrères avec dignité et respect.

Le VPER Silas rappelle aux personnes déléguées de ne pas hésiter à communiquer avec les personnes-ressources en matière de harcèlement désignées pour ce congrès, si elles en ressentent le besoin, et ce pour toute question liée au harcèlement, puisque cette politique s'applique à quiconque prend part aux congrès de l'AFPC : personnes déléguées, observatrices et invitées, membres du personnel, techniciennes et techniciens et fournisseurs de services.

Holmann Richard, coordonnateur de l'AFPC-Atlantique

Brenda Shillington, coordonnatrice adjointe de la Direction des négociations de l'AFPC

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Le VPER Silas fournit des renseignements sur les questions d'ordre administratif et logistique telles que les demandes de remboursement des membres, les Lignes directrices concernant la fermeture des portes et l'emplacement de la salle d'administration.

RATIFICATION DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

p/a Sandrine Oka et André Miller

Que le Comité des lettres de créance du présent congrès soit composé des membres suivants et que le Comité soit ratifié :

Insa Fall

Linda Walters

MOTION ADOPTÉE.

PREMIER RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

p/a Insa Fall et Linda Walters

Que soit adopté le rapport sur les lettres de créance suivant :

Personnes déléguées accréditées	160
Personnes observatrices	20
Personnes invitées	2
Membres du personnel	32
Total	**214**

MOTION ADOPTÉE.

RATIFICATION DU COMITÉ DES RÉSOLUTIONS

p/a Sandrine Oka et Lisa Gregory

Que le Comité des résolutions du présent congrès soit composé des membres suivants et que le comité soit ratifié :

Chantal Fortin, coprésidente

Diane Girouard, coprésidente

Rubin Kooner, membre

Vanessa Sandsmark, membre

Stephanie Penwarden, conseillère technique

Daphnée Orizier, conseillère technique

Verda Cook, conseillère technique

MOTION ADOPTÉE.

RATIFICATION DU COMITÉ DES CANDIDATURES

p/a André Miller et Lisa Gregory

Que le Comité des candidatures du présent congrès soit composé des membres suivants et que le Comité soit ratifié :

Stephen Richards, membre

Jennifer Tattersall, membre

Karen Kenniphaas, membre

Verda Cook, conseillère technique

MOTION ADOPTÉE.

PRÉSENTATION DU COMITÉ DES FINANCES

Le VPER Silas présente les membres du Comité des finances et rappelle qu'il n'est pas nécessaire de ratifier ce comité puisque ses membres ont été élus au cours de la dernière assemblée générale annuelle de l'AFPC-RCN.

Diane Girouard, trésorière régionale

Rasha Alnaqeeb, membre

Kerry Gervais, membre

Christian Smith, membre

Chantal Fortin, membre suppléante

Ruth Lau MacDonald, membre suppléante

Hayley Millington, membre suppléante

Daphnée Orizier, conseillère technique

ADOPTION DES RÈGLES DE PROCÉDURE

p/a Eugene Stone et June Dale

Que les règles de procédure du congrès de l'AFPC, qui se trouvent dans le guide des personnes déléguées, soient adoptées.

MOTION ADOPTÉE.

ADOPTION DU PROGRAMME ET DE L'HORAIRE DES TRAVAUX

p/a Christine Griffin et Gilles Lavigne

Que le programme et l'horaire des travaux, qui se trouvent dans le guide des personnes déléguées, soient adoptés.

MOTION ADOPTÉE.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'AFPC-RCN tenue les 18 et 19 juin 2022

Le VPER Silas rappelle que seules les personnes déléguées qui étaient présentes à l'assemblée générale annuelle de 2022 de l'AFPC-RCN pourront voter pour l'adoption du procès-verbal.

p/a Lisa Gregory et Yagusha Bodnar

Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 de l'AFPC-RCN soit adopté.

MOTION ADOPTÉE.

Procès-verbal du congrès triennal de l'AFPC-RCN tenu du 13 au 16 juin 2021

Le VPER Silas rappelle que seules les personnes déléguées qui étaient présentes au congrès triennal de 2021 de l'AFPC-RCN pourront voter pour l'adoption du procès-verbal.

p/a Karen Kenniphaas et Richard Weintrager

Que le procès-verbal du congrès régional triennal de 2021 de l'AFPC-RCN soit adopté.

MOTION ADOPTÉE.

DISCOURS D'OUVERTURE D'ALEX SILAS, VPER DE L'AFPC-RCN

J'aimerais prendre un moment pour vous remercier tous et toutes de votre présence.

Comme vous le savez, nous ne sommes pas ici seulement pour discuter de procédures ou de gouvernance... Notre participation au congrès dans les prochains jours est d'une importance capitale pour le bon fonctionnement et la démocratie active de notre syndicat, et de notre région, ainsi que pour tracer la voie de l'AFPC-RCN dans le prochain cycle triennal.

Notre région vient tout juste de sortir de la plus importante grève de l'histoire du Canada. Nous en sommes encore à régler certains détails, à nous assurer que les indemnités de grève sont versées et que les problèmes sont résolus, et à faciliter le processus de votes de ratification. Nous travaillons pour que les autres unités qui sont toujours en négociation parviennent à des ententes justes et équitables – qu'il s'agisse de la table FB, d'agences telles que Parcs Canada et l'ACIA ou d'autres unités comme le CRDI et la Chambre des communes – tout en tirant parti de l'engagement et de l'enthousiasme incroyables dont les grévistes ont fait preuve et en cherchant des moyens de tirer profit de cet élan.

Jamais je n'ai pu distribuer des articles promotionnels d'un syndicat aussi rapidement. Ceux de l'AFPC étaient absolument FABULEUX. Et que dire des casquettes à l'effigie de la solidarité? Une édition spéciale limitée! Je n'ai jamais vu une si grande fierté syndicale à l'AFPC. C'était extraordinaire, et inspirant.

Le premier jour de grève, j'ai vu cette foule de membres, leurs yeux brillants de fierté, de courage et d'audace. Ce moment restera à jamais gravé dans ma mémoire. Voyez ce que nous avons accompli et où nous en sommes maintenant.

À l'heure actuelle, nous tirons des leçons de la grève et des défis auxquels nous avons été confrontés. Nous en sommes encore à assimiler ces moments incroyables de pouvoir syndical à l'état pur et de belle solidarité, tout en apprenant de nos faux pas et de « ce qui aurait pu être ». Nous tirons parti de ces leçons pour nous améliorer et en sortir encore plus forts.

Nous sommes à mi-chemin entre le passé et le futur : nous nous inspirons du passer pour mieux préparer l'avenir.

Et nous voilà maintenant au congrès, essayant de tracer la voie pour les trois prochaines années et l'orientation que doit prendre notre syndicat.

Dans les trois prochaines années, les tables du Conseil du Trésor et de l'Agence retourneront en négociation, à l'instar de plusieurs autres unités de négociation régionales. Un changement politique pourrait également se profiler à l'échelle fédérale, compte tenu de la montée de l'extrême droite et de la menace potentielle d'un gouvernement conservateur dirigé par Pierre Poilievre. Il y aura peut-être des

grèves, des campagnes difficiles et des activités de lobbying et de mobilisation des membres. Il pourrait y avoir des efforts pour renforcer les sections locales. Il y aura peut-être des embûches à surmonter et des questions difficiles à trancher. Peut-être que des actions directes et des manifestations seront organisées. Bon, d'accord, c'est certain qu'il y aura des manifestations. Mais peu importe ce que nous réservent les trois prochaines années, quels que soient les défis qui nous attendent, nous les relèverons ensemble.

Et les décisions que nous prendrons dans le cadre de ce congrès nous guideront pour les trois prochaines années. Je suis si fier d'être ici avec vous et réellement reconnaissant du travail que nous accomplirons tout au long du congrès.

L'union fait la force! Solidarité!

ANNONCE

Verda Cook assume la présidence et fait l'annonce suivante :

- On demande aux membres de l'UEDN de se rendre dans la salle Carleton pendant la pause pour une photo de groupe.

Les travaux reprennent à 10 h 20 après une pause-santé de 15 minutes.

RAPPORT DU VPER DE L'AFPC-RCN, ALEX SILAS

Chantal Fortin, VPER suppléante de l'AFPC-RCN, assume la présidence.

Le VPER Silas fait l'allocution suivante :

La première fois que j'ai assumé ce rôle, plutôt que de m'adresser à vous en personne, je me trouvais dans un grand entrepôt, devant des écrans géants. Lorsque je me préparais pour ce congrès, je me suis souvenu qu'à la fin de 2019 et dans les premiers mois de 2020, nous envisagions de déclencher une grève pour les membres du Conseil du Trésor et de l'ARC, comme on s'en souviendra.

En raison de la pandémie, nous avons annulé, en 2020, les votes de grève qui étaient déjà commencés et sommes parvenus à un règlement à la table des négociations. Avec tant d'incertitude, un virus mortel et encore mal compris qui se propageait dans nos collectivités, un pays entier en bouleversement et de nouveaux mécanismes de soutien qui étaient mis en place du jour au lendemain, nous savions que nous devions être là pour la population canadienne et que ce n'était pas le moment de faire la grève.

Le dévouement des membres au Conseil du Trésor et à l'Agence mérite d'être souligné. Nous avons mis cette lutte en veille et avons servi et soutenu les Canadiennes et Canadiens pendant le pire de la pandémie.

Il y a une leçon remarquable à tirer de cette histoire : ce qui n'est pas réglé dans une ronde de négociation reviendra inévitablement en force dans la prochaine. Pourvu que nous soyons prêts à nous battre.

Mais forts de ce que nous savons aujourd'hui, que voudrions-nous nous dire si nous revenions en 2020? Ou en 2021 et en 2022? Dans les mois qui ont précédé la grève de 2023?

Et pensant aux prochaines rondes de négociations et en jetant un regard sur cette grève historique, quelles sont les leçons à tirer pour mieux nous préparer à la bataille de la prochaine ronde?

Comment pouvons-nous nous assurer d'être prêts à livrer les prochaines grandes batailles, que ce soit à une table de négociation, en milieu de travail, dans la rue, dans la sphère politique ou encore face à un gouvernement conservateur déterminé à sabrer la fonction publique?

Comment pouvons-nous intégrer les leçons que nous avons tirées de cette expérience à nos activités syndicales pour en ressortir plus forts?

Que pouvons-nous faire pour tirer parti du dynamisme et de l'énergie que dégageaient les membres sur la ligne de piquetage? Comment mettre à profit ce dynamisme pour renforcer nos sections locales et mieux mobiliser nos membres?

Après une grève, alors que nous avons le loisir de réfléchir et de prendre le temps de nous préparer, c'est aussi le moment de revenir à l'essentiel.

La force du syndicat repose sur la robustesse des sections locales. La syndicalisation est fondamentale.

Les milieux de travail virtuels et hybrides nous forcent à revoir nos méthodes. Nous devons demeurer stratégiques et trouver de nouvelles façons de rejoindre les membres et de mener nos campagnes de syndicalisation.

Comment accueillons-nous les nouveaux membres et quelle formation sur le syndicat leur offrons-nous dans les espaces de travail hybrides, surtout s'ils sont répartis dans plusieurs bureaux sur réservation de différents immeubles, d'un bout à l'autre de la ville?

Comment bâtissons-nous, dans ces environnements de travail, cette forte culture syndicale fondée sur l'unité, la solidarité et le soutien mutuel que nous avons observée sur les lignes de piquetage?

Ça commence avec nous, les leaders dans cette salle. Nous devons commencer par renforcer notre capacité de mobiliser les membres des sections locales. Nous devons nous assurer que toutes les sections locales ont des listes de membres fiables, que nous utilisons la technologie et les outils de communication à notre disposition et que les employeurs fournissent des listes de membres à jour si ce n'est pas déjà fait.

Si le milieu de travail hybride se prête mal à l'accueil des membres et à l'organisation de séances d'orientation syndicale comme nous les connaissons, nous pouvons innover avec nos outils numériques. Nous pouvons même créer un système de communication qui envoie automatiquement aux nouveaux membres un courriel d'invitation à une séance d'orientation syndicale et qui en informe la section locale lorsqu'ils confirment leur présence.

Au moment de déclarer la grève, notre base de données d'adresses courriel personnelles des membres présentait d'importantes lacunes. Et c'est sans surprise. La pandémie nous a empêchés de continuer à faire ce que nous avions toujours fait : tenir des réunions en personne et des séances d'orientation et faire signer des cartes aux cotisantes ou cotisants RAND, tous des moyens essentiels de dresser les listes de contacts et les tenir à jour. Nous devons être honnêtes envers nous-mêmes et reconnaître que ce changement de paradigme a durement ébranlé notre capacité à mobiliser nos membres. Les membres ne recevaient pas les mises à jour sur les négociations; souvent, ils entendaient plutôt parler des négociations dans les médias, sur les réseaux sociaux, ou par le bouche-à-oreille ou les rumeurs. Ou pire : par l'entremise de l'employeur.

Et ils n'étaient pas informés des diverses assemblées d'information, activités de mobilisation et façons de se tenir au courant. Depuis le 28 février, nous avons presque doublé la liste des coordonnées des membres au Conseil du Trésor et à l'ARC dans la RCN. Je tiens donc à remercier tous ceux et celles qui ont pris part à cette entreprise pour leur travail formidable.

Cet accomplissement est en grande partie attribuable aux initiatives telles que notre Programme de mobilisation des membres. Des membres de l'AFPC appelaient leurs consœurs et confrères pour leur demander leurs adresses courriel et numéros de téléphone cellulaire personnels afin de pouvoir leur communiquer les renseignements importants concernant les négociations et ainsi dresser des listes de coordonnées.

Grâce à cette initiative, nous avons obtenu l'adresse courriel d'environ 20 000 membres. Le moment est alors tout indiqué pour leur présenter ce que fait leur syndicat et leur transmettre des renseignements sur la formation syndicale, les réunions des sections locales et les activités syndicales.

Avant la grève, nous avions les coordonnées de 64 % des membres au Conseil du Trésor et à l'ARC dans notre base de données, comparativement à 48 % en février. Au sortir de la grève, ce pourcentage se situe à 77 %. Nous avons donc encore un

écart à corriger d'ici la prochaine ronde de négociations. Dans le cadre de mon travail auprès d'autres unités de négociation, j'ai pu constater que ce problème persiste à tous les niveaux. Nous pouvons combler l'écart ensemble, mais pour ce faire, chacun de nous devra accorder la priorité à cet engagement, quel que soit son rôle.

Je pense à nos consœurs et confrères de la SLCD 76000 qui travaillent au Centre de recherches pour le développement international. Cette unité vient de se donner son premier mandat de grève de son 'histoire.

Leur taux de participation au vote de grève tenu récemment était supérieur à 80 % et, de ce nombre, 92 % étaient en faveur de la grève.

Ces travailleuses et travailleurs ne sont syndiqués que depuis 2015 et n'ont jamais rien vécu de semblable.

Cet accomplissement est attribuable à la sensibilisation directe entre les membres. Dirigeantes et dirigeants, déléguées et délégués syndicaux et bénévoles ont téléphoné aux membres individuellement pour leur parler des négociations et de l'importance de participer en grand nombre et de soutenir l'équipe de négociation.

Et cette section locale ne compte qu'un peu plus de 200 membres. Beaucoup de nos sections locales en comptent plus de 2 000. La base reste la même.

L'AFPC-RCN vous aidera à constituer vos listes.

Afin d'obtenir l'adresse courriel personnelle de l'ensemble des membres et d'ainsi combler l'écart, nous pouvons continuer d'organiser des campagnes téléphoniques et d'établir des stratégies de sensibilisation.

Que vous travailliez à distance, en personne ou selon un modèle hybride, nous pouvons combiner les stratégies classiques et numériques pour que les membres reçoivent tous les renseignements transmis par leur syndicat et soient capables de se tenir à jour sur les derniers enjeux.

Et je ne parle pas seulement des membres au Conseil du Trésor et à l'ARC. Les principales leçons apprises et le soutien que nous avons promis valent pour l'ensemble des sections locales.

L'offre est là : si vous voulez prendre le temps de téléphoner à vos membres pour constituer vos listes, nous vous aiderons dans la mesure de notre capacité. Nous pouvons, par exemple, vous aider à trouver les fonds nécessaires pour permettre à des membres de prendre un congé pour activités syndicales afin de faire des appels ou bien vous aider à apprendre les rouages de nouveaux outils et de nouvelles stratégies.

Quels que soient les défis qui nous attendent, je suis convaincu que si nous y mettons les efforts, si nous syndicalisons les membres et les sensibilisons, nous pouvons bâtir la capacité et l'unité dont nous avons besoin pour surmonter tous les obstacles et en ressortir plus forts, ensemble.

Mon rapport, que vous trouverez en ligne et dans votre guide, comprend un calendrier des activités de mobilisation au Conseil du Trésor et à l'Agence, de la dernière période de rapport jusqu'à la grève, inclusivement. Il comprend également beaucoup de mises à jour et de renseignements très intéressants. Il y a simplement beaucoup trop à dire au sujet de ce calendrier.

D'ailleurs, le dernier rassemblement que nous avons tenu avant la grève était particulièrement beau. Le SESJ a pris contact avec nous pour faire une manifestation coïncidant avec la date limite pour le retour au bureau, et nous savions également que la Conférence nationale des femmes aurait lieu environ au même moment. Nous avons donc voulu axer la manifestation sur l'incidence disproportionnée du retour au bureau obligatoire sur les femmes, les mères monoparentales et les proches aidants. Nous nous sommes aussi assurés de montrer ces femmes remarquables qui sont à la tête de notre syndicat.

Du mois de janvier au 18 avril, nous en étions à nos derniers préparatifs en vue de la grève. Et je sais que vous avez aussi travaillé sans relâche à cette préparation, en répondant à des centaines de questions des membres pendant ce sprint final.

Le 17 avril, le lundi précédant le début de la grève, nous avons organisé un webinaire de questions et réponses sur Zoom avec la vice-présidence exécutive régionale. Comme nous voulions innover dans nos communications concernant la grève et trouver une façon de joindre le plus grand nombre de membres possible à ce moment critique, nous avons aussi diffusé le webinaire sur Facebook. Plus de 3 000 membres ont assisté au webinaire sur Zoom et des milliers d'autres l'ont visionné en direct sur Facebook. Au total, nous avons joint 27 100 personnes.

Le lendemain, j'ai également tenu une séance « Demandez-moi n'importe quoi » sur Reddit pour communiquer des renseignements utiles sur le processus et répondre au plus grand nombre de questions possible.

Voilà donc des exemples de façons dont nous innovons et modernisons nos communications avec les membres. Ces exemples démontrent également combien nous devons aller à la rencontre de nos membres. Je n'avais jamais utilisé la plateforme Reddit auparavant, mais vous savez qui s'y trouve? Des milliers de membres de l'AFPC. Tout comme il y a des milliers de membres de l'AFPC sur TikTok. Et des milliers de membres obtiennent la grande majorité des renseignements de leur syndicat par l'entremise de groupes sur les médias sociaux. Il est donc important d'avoir une présence sur ces plateformes et d'y créer nos propres espaces – comme les groupes Facebook locaux que beaucoup d'entre vous administrent – afin de fournir des renseignements exacts aux membres et de les inciter à participer aux activités syndicales.

Le 19 avril, des dizaines de milliers de membres étaient présents sur les lignes de piquetage dans l'ensemble de la région. Ils sont arrivés tôt et déterminés.

Pensons aux données manquantes dont j'ai parlé tantôt. La plupart de ces membres ne recevaient pas les courriels ou les mises à jour du syndicat à ce moment-là. Nombre d'entre eux ignoraient à quelle section locale ou à quel Élément ils appartenaient au sein de l'AFPC. Ils n'avaient jamais pris part aux activités syndicales. Ils ont entendu parler de la grève dans les médias et ont trouvé leur ligne de piquetage avec le localisateur de lignes de piquetage.

Mais ils étaient là. Ils ont fait la bonne chose. Ils ont respecté la ligne de piquetage. Ils ont compris qu'ils étaient appelés à se battre. À faire la grève.

C'était inspirant de voir des milliers de membres de l'AFPC montrer la véritable la force collective des travailleuses et travailleurs et combien l'AFPC peut être forte.

Cependant, on ne peut pas toujours espérer que les membres fassent la bonne chose. L'espoir aura certes toujours sa place, surtout au sein de notre mouvement, mais la planification demeure importante. Nous devons tirer des leçons importantes de nos faux pas et de nos erreurs afin d'être encore mieux préparés aux batailles qui nous attendent et d'en ressortir plus forts.

Pendant la grève, je sentais qu'en tant que VPER, ma place était sur le terrain. Voilà le type de leader que je me suis engagé à être et celui que je suis. J'étais donc sur la ligne de piquetage dès l'arrivée du premier chef de piquet jusqu'à ce que nous remballions le matériel le soir. J'ai fait tout en mon possible pour faire le tour de nos lignes de piquetage et répartir mon temps entre elles et aider à coordonner les activités, à dynamiser la foule, à encourager les chants et les acclamations. J'ai discuté de façons d'intensifier les actions, parfois assumé moi-même les fonctions de chef de piquet, bloqué quelques portes, répondu aux questions des membres, présenté des mises à jour en direct de la ligne de piquetage sur Facebook et trouvé des solutions aux problèmes. J'ai donné d'innombrables entrevues aux médias, et j'étais même prêt à me faire arrêter au tristement célèbre stand à hot-dogs en 2023.

Lorsque je pense à la grève, je me rappelle cette énergie incroyable aux lignes de piquetage. Je pense à tous ces leaders qui ne se sont pas fait prier pour assumer divers rôles et qui ont fait de la grève la leur. Leaders des Éléments, des sections locales et des conseils de région, déléguées et délégués syndicaux, membres de la base et nouveaux membres qui n'avaient aucune expérience du syndicat : vous êtes toutes et tous montés à la barre avec tant de ferveur. La grève a porté ses fruits grâce à vous.

Ensemble, nous avons fait quelque chose que notre syndicat n'avait pas fait depuis 1991. Ensemble, nous avons envoyé un message fort à ce gouvernement et à tout gouvernement qui le suivra : que les travailleuses et travailleurs de la

fonction publique fédérale sont prêts à se battre pour le respect et l'équité que nous méritons pour le travail que nous faisons au service de la population canadienne.

À notre ligne de piquetage de la Place du Portage, notre énergie positive ne pouvait pas être arrêtée : nous organisions des fêtes de quartier quotidiennes montrant que la solidarité des travailleuses et travailleurs peut aussi signifier danser dans les rues.

À notre ligne de piquetage du 90, rue Elgin, nous avons mené la lutte directement au siège social du Conseil du Trésor en retardant l'entrée des gens dans l'édifice, montrant que si les travailleuses et travailleurs ne sont pas respectés, on ferme la « shop ».

À notre ligne de piquetage de Gatineau à l'extérieur du bureau de Steve MacKinnon, nous avions la plus grande ligne de piquetage au pays, ce qui montre notre formidable force du nombre.

À notre ligne de piquetage d'Orléans devant le bureau de Marie-France Lalonde, nous étions unis en grand nombre. Nous avons organisé des activités pour les familles et les enfants et gardé l'ambiance festive pendant que nous nous mobilisions pour faire pression sur notre employeur.

À notre ligne de piquetage au 750, chemin Heron, nous avons organisé une énorme ligne qui allait plus loin que l'œil ne pouvait voir et nous nous sommes assurés que la pression était également maintenue sur l'ARC.

À notre ligne de piquetage de Tunney's Pasture, nous avons retardé l'accès aux bâtiments du complexe Tunney's tout en maintenant l'énergie et en veillant à ce que nous soyons vus dans l'un des plus grands centres de transport en commun de la ville.

Sur notre ligne de piquetage à Vanier devant le bureau de circonscription de la présidente du Conseil du Trésor, Mona Fortier, nous avons fait entendre et voir, directement devant Mona, notre extrême insatisfaction face au manque de respect de la ministre pour la valeur de notre travail.

Et sur notre ligne de piquetage à l'extérieur du bureau du premier ministre, nous nous sommes assurés que Justin Trudeau ne pouvait pas nous ignorer alors que nous retardions l'entrée à son bureau, en nous faisant voir et entendre directement au siège du pouvoir.

En plus de ces intensifications importantes, nous avons organisé un rassemblement massif sur la Colline du Parlement pour nous assurer que les députées et députés pouvaient nous entendre alors que nous exigions l'équité et le respect, et nous avons marché pour nous rencontrer sur le pont du Portage dans une importante démonstration de solidarité AFPC-RCN.

Nous avions aussi des membres nécessitant des accommodements qui ont offert un soutien inestimable à la 9e ligne de piquetage virtuelle en participant à d'importants travaux de logistique et de communication pour soutenir nos efforts de grève.

De plus, pendant la durée de la grève, des lignes de piquetage spontanées ont émergé, organisées par des leaders locaux au siège social d'Agriculture Canada sur Baseline, au Centre des pensions sur Coldrey et au bureau de la GRC sur la promenade Vanier.

Lorsque les tables du Conseil du Trésor ont conclu leurs ententes de principe et que les membres de l'ARC n'ont pas reçu la même offre et sont restés en grève, la frustration des membres de l'ARC était évidente et le temps était grandement venu d'intensifier les actions encore une fois.

Nous avons concentré nos efforts sur des cibles plus spécifiques à l'ARC, comme le centre d'appels sur le chemin de la Savane à Gatineau et l'édifice Connaught à Ottawa où travaille la direction de l'agence.

Nous sommes aussi allés de l'avant en ciblant le congrès national du Parti libéral et avons informé les médias de nos plans pour mettre la pression sur l'employeur.

Nous avons aussi lancé un appel à l'ensemble de la communauté syndicale et de la justice sociale pour organiser des piquets de solidarité.

Les membres du Conseil du Trésor ont aussi été invités à se joindre à nous et à manifester leur solidarité, et plusieurs étaient partants.

Heureusement, la table de négociation de l'ARC est parvenue à une entente avant le congrès, mais nous avions confirmé que des centaines de supporteurs étaient prêts à se joindre aux piquets de grève de solidarité pour les membres du SEI.
À la fin de la grève, le Bureau du VPER a organisé une séance-bilan avec les leaders régionaux des Éléments le 17 mai et une autre avec l'équipe de première ligne des chefs de grève, des chefs de piquet et des responsables des présences le 18 mai. Merci à toutes les personnes qui y ont participé et ont fait part de leurs réflexions, de leurs suggestions et de leur analyse.

Des dispositions ont été consenties par le Conseil du Trésor, mais il reste encore une bataille à livrer pour parvenir à une entente juste et équitable pour les membres à Parcs Canada, à l'ACIA, du groupe FB de l'ASFC et des Fonds non publics. Le combat n'est pas fini non plus pour l'ensemble de nos unités de négociation régionales telles que le CRDI, la Chambre des communes, les agentes et agents de sécurité de la Banque du Canada, les Services de protection parlementaire, toutes nos unités parlementaires et celles des secteurs des musées et universitaire et, enfin, pour tous les membres de l'AFPC.

J'exhorte les membres de ces unités qui sont ici aujourd'hui à parler avec leurs confrères et consœurs du Conseil du Trésor et de l'ARC de leur expérience, ainsi que des leçons qu'ils et elles ont tirées de la grève.

Sur le plan politique, je me suis assuré que l'action politique que nous menons est antiraciste et en faveur de la communauté 2SLGBTQIA+, du féminisme, de la solidarité entre les travailleuses et travailleurs, des services publics, de la santé publique, de la lutte contre les changements climatiques et de la solidarité avec les communautés autochtones.

À l'occasion des deux dernières Journées nationales de la vérité et de la réconciliation, nous avons tout mis en œuvre pour commémorer la journée de façon significative en tissant des liens avec les organisatrices et organisateurs autochtones dans la communauté et en soutenant leurs activités. Comme il s'agit d'un nouveau jour férié pour beaucoup de travailleuses et travailleurs assujettis à la réglementation fédérale, il était important de donner le ton et d'offrir aux membres des moyens accessibles de prendre part à ces activités. Et j'espère que le 30 septembre prochain, la délégation de membres de la RCN sera encore plus nombreuse. Je remercie notre confrère Les Maiczan et tous les membres du Cercle d'action autochtone de contribuer à orienter cette importante démarche de solidarité.

L'AFPC soutient également le Recours collectif noir. Notre premier conférencier d'aujourd'hui vous en dira certes beaucoup plus à ce sujet, mais je tenais à le mentionner maintenant parce qu'il est important pour notre syndicat de prendre part à cette lutte, de nous servir de toute la force du mouvement syndical pour combattre les problèmes de racisme au travail. Non seulement à la table de négociation, mais également dans le cadre de ces luttes importantes.

Nous sommes également en période de bouleversements politiques avec la montée de l'extrême droite, dont le point culminant a été l'occupation du centre-ville par les camionneurs. Un grand nombre de nos membres et d'autres sections locales en ont été touchés, notamment les membres du CNA et, bien sûr, les grévistes du Bureau du vérificateur général.

Et maintenant, ces groupes d'extrême droite ciblent les jeunes transgenres et queers à la sortie des écoles secondaires ou à l'occasion de l'Heure du conte en famille avec des artistes drag au CNA.

Lorsque j'ai appris qu'ils ciblaient un événement où des membres de l'AFPC travaillent, j'ai communiqué avec la section locale pour vérifier si les membres étaient en sécurité. J'ai aussi assuré la liaison avec les organismes Fierté dans la Capitale et Community Solidarity Ottawa pour organiser une contre-manifestation très animée regorgeant d'arcs-en-ciel et d'enthousiasme. Les membres de l'AFPC au CNA sont sortis pour se joindre à la contre-manifestation et ont été ravis d'observer les drapeaux de la Fierté de leur syndicat dans la foule.

La délégation à l'assemblée générale du Congrès du travail du Canada a adopté une résolution d'urgence qui encourage les affiliés à condamner toute attaque contre les communautés trans, drag et 2SLGBTQIA+, ainsi qu'à monter des équipes volantes pour appuyer les travailleuses et travailleurs, organismes et communautés victimes de ces attaques.

Et bien que la lutte contre la privatisation des soins de santé soit essentiellement du ressort provincial, elle touche nos familles, nos collectivités et notre propre accès aux soins de santé lorsque nous en avons besoin. Doug Ford a traité les travailleuses et travailleurs de la santé avec un mépris absolu. Et ce, pendant une crise sanitaire qui sévissait à l'échelle mondiale, rien de moins. Nous avons donc pris part aux journées d'action de la Fédération du travail de l'Ontario et de la Coalition de la santé d'Ottawa pour stopper la privatisation des soins de santé. Une attaque contre l'un est une attaque contre tous.

C'est aussi pourquoi j'ai jugé qu'il était important d'organiser un piquetage de solidarité avec nos consœurs et confrères du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario du SCFP, qui ont remporté la bataille contre Doug Ford à l'automne. Cette bataille portait sur une question existentielle : un gouvernement peut-il utiliser la disposition de dérogation pour adopter une loi visant qui mine les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs en Ontario? La FTO était sur le point déclencher une grève générale. L'ensemble du mouvement syndical se devait d'agir. Je tiens également à ajouter que les organisatrices et organisateurs du CSCSO du SCFP de la région d'Ottawa sont devenus de bons amis et des alliés. Ils ont participé à maintes reprises à nos activités et à nos lignes de piquetage. La solidarité est une voie à double sens.

Sur ces mots, j'invite l'ensemble des personnes déléguées à utiliser ce code QR, si les techniciens veulent bien l'afficher à l'écran maintenant. Numérisez-le pour vous inscrire à notre liste de volontaires pour les actions politiques. Ainsi, nous pourrons mettre sur pied des équipes volantes et de solides délégations de la RCN au moment voulu.

En ce qui concerne la formation syndicale, je suis ravi d'annoncer qu'une version abrégée de « L'ABC du syndicat » et du cours sur le règlement des griefs est maintenant accessible sur le site Web de l'AFPC-RCN. La formation est offerte en mode virtuel les 27 et 29 juin dans les deux langues, avec interprétation. Comme le nombre de participantes et participants n'est pas limité, incitez vos nouveaux délégués et déléguées syndicaux et les remarquables leaders de la base à s'inscrire.

Nous attendons avec intérêt le lancement de notre calendrier de formation à l'automne. Dans la RCN, il est difficile de maintenir le programme de formation. Nous avons dû participer à d'importantes activités de mobilisation au cours de la dernière année, et force est de constater qu'il n'y a pas assez de personnel dans la région pour notre concentration de membres. J'ai mentionné ce fait au CEA et

au CNA à de nombreuses reprises, et je continuerai de faire pression pour qu'on règle ce problème.

Par ailleurs, la planification de la journée de réflexion du bureau de direction du CRCN qui aura lieu les 13 et 14 juillet est en cours. J'ai bien hâte à cette rencontre.

Je suis aussi heureux de mentionner que la famille de l'AFPC s'est agrandie depuis le dernier congrès. En effet, les travailleuses et travailleurs de NewFound Recruiting à Montréal se sont joints à la section locale 77011 de l'AFPC. Il s'agit d'une section locale de la RCN qui représente les personnes du même lieu de travail à Ottawa, qui sont aussi de nouveaux membres de l'AFPC et qui ont ratifié leur première convention collective en 2022. En fait, Frédéric Ravix, le président de la section locale, assiste au congrès pour la première fois au nom de sa nouvelle section locale! Bienvenue à Frédéric et aux nouveaux membres de NewFound Recruiting!

En conclusion, j'aimerais vous dire combien je suis fier de notre région et du travail que nous avons accompli au cours du dernier cycle.

Ensemble, nous avons changé la donne. Nous avons fait de la mobilisation une priorité et avons dirigé d'importantes campagnes. Nous étions sur les lignes de piquetage et sommes allés jusque dans les couloirs du Parlement. Nous avons travaillé pour créer une société plus équitable et plus inclusive. Nous avons honoré notre engagement à passer à l'action et à entamer la réconciliation. La lutte contre le racisme et l'oppression ont été prioritaires pour nous. Nous avons innové dans nos tactiques et stratégies de mobilisation et accueilli de nouveaux membres dans notre famille syndicale. Nous avons rendu notre syndicat plus accessible et nous sommes employés à améliorer la mobilisation et les communications avec les membres. Nous nous sommes montrés solidaires avec les travailleuses et travailleurs de notre mouvement et les communautés en quête de justice. Nous avons fait entendre notre voix même lorsqu'on cherchait à nous faire taire et avons créé de nouveaux leaders, qu'on salue si vous êtes ici aujourd'hui. Nous avons vu des personnes sortir de l'ombre.

Pour paraphraser Nycole Turmel : Nous étions prêts à livrer bataille à l'employeur et nous sommes devenus des leaders du jour au lendemain.

Sur ce, je propose l'adoption de mon rapport. Merci.

Le VPER Silas répond aux questions des personnes déléguées.

p/a Alex Silas et Stephen Richards

Que soit adopté le rapport du vice-président exécutif régional de la RCN.

MOTION VISANT À ADOPTER LE RAPPORT DU VPER DE LA RCN ADOPTÉE.

Le VPER Silas reprend la présidence.

ANNONCES

Verda Cook assume la présidence et fait les annonces suivantes :

Élections

- On rappelle que des élections seront tenues pendant le congrès pour la vice-présidence exécutive régionale et sa suppléance, pour la trésorerie régionale, pour trois membres hors cadre et leur suppléance et pour trois membres du Comité permanent des finances et leur suppléance.
- Les élections pour ces postes seront présidées par Larry Rousseau, ancien VPER de la RCN et actuel vice-président exécutif du Congrès du travail du Canada, le dimanche 18 juin.
- Les élections pour les postes de représentante ou représentant des membres au service d'employeurs distincts et de sa suppléance auront lieu le samedi 17 juin, pendant le caucus des membres au service d'employeurs distincts. Seuls les membres de ce caucus ont le droit de voter. Les représentantes et représentants élus seront assermentés en même temps que les autres dirigeantes et dirigeants élus le dimanche 18 juin.
- Les formulaires de candidature se trouvent dans la salle d'administration et doivent être soumis directement à Verda Cook, conseillère technique du Comité des candidatures, au plus tard à midi le samedi 18 juin. On acceptera aussi les candidatures proposées par l'assemblée lors du congrès.
- Si plus d'une candidature est proposée pour la vice-présidence exécutive régionale et sa suppléance, il y aura un débat des candidates et candidats à 17 h 15 le samedi 17 juin. Les questions pour le débat peuvent être soumises à la salle d'administration au plus tard à midi le samedi 17 juin.

Caucus

- Le caucus du SEN aura lieu à 8 h le samedi 17 juin dans le salon Cartier.
- Le caucus des membres raciaux visibles se tiendra immédiatement après ces annonces dans la salle plénière.

Les travaux reprennent à 13 h 30 après une pause.

VENDREDI 16 JUIN 2023 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

p/a Insa Fall et Linda Walters

Que soit adopté le rapport sur les lettres de créance suivant :

Personnes déléguées accréditées	161
Observatrices et observateurs	21
Personnes invitées	3
Membres du personnel	32
Total	**217**

MOTION ADOPTÉE.

CONFÉRENCIER – NICHOLAS MARCUS THOMPSON

Le VPER Silas présente Nicholas Marcus Thompson, directeur général du secrétariat Recours collectif noir.

Nicholas est un militant primé, dirigeant syndical et directeur d'organisme sans but lucratif qui travaille fort pour éradiquer le racisme systémique et la discrimination de la fonction publique, des syndicats et de toutes les sphères de la vie au Canada. Il a été conférencier pour de prestigieux auditoires comme Amnistie internationale et l'Organisation des Nations Unies à Genève, en Suisse, et il est le fier récipiendaire du prix humanitaire Bob Marley et du prix Bromley Lloyd Armstrong.

Ses efforts incessants pour défendre les personnes marginalisées et le travail du Recours collectif noir ont entraîné d'importants changements aux lois et aux politiques afin d'aplanir les obstacles que ces travailleurs et travailleuses doivent surmonter.

Nicholas a été élu à de nombreuses reprises au sein du mouvement syndical canadien. Depuis 2018, il représente le personnel de l'ARC à titre de président de la section locale Toronto-Nord du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt.

Après son exposé, Nicholas répond aux questions de l'assemblée du congrès.

p/a David Lanthier et André Miller

Au nom de l'AFPC-RCN, qu'un don de 1 500 $ soit fait au Recours collectif noir.

p/a Christine Griffin et Doug Nascimento

Que le don de l'AFPC-RCN au Recours collectif noir soit modifié et augmenté à 5 000 $.

MOTION MODIFIÉE APPROUVÉE.

p/a Christine Griffin et Doug Nascimento

Qu'un don de 5 000 $ soit fait au Recours collectif noir au nom de l'AFPC-RCN.

MOTION ADOPTÉE.

** Question de privilège – Pinar Sahin-Canturk

Annonce un don de 500 $ au Recours collectif noir au nom de la section locale 70017.

** Question de privilège – Lester Maiczan

Annonce un don de 500 $ au Recours collectif noir au nom de la section locale 70709.

** Question de privilège – Vanessa Sandsmark

Annonce un don de 1 000 $ au Recours collectif noir au nom du SEIC-RCN.

** Question de privilège – Louise Sicard

Annonce un don de 1 000 $ au Recours collectif noir au nom de la section locale 70008.

** Question de privilège – Christian Smith

Annonce un don de 500 $ au Recours collectif noir au nom de la section locale 70019.

** Question de privilège – Michelle Boustead

Annonce un don de 500 $ au Recours collectif noir au nom de la section locale 70055.

** Question de privilège – Charles Khoury

Annonce un don de 500 $ au Recours collectif au nom du SEIC, bureau national d'Ottawa.

** Question de privilège – Chantal Fortin

Annonce un don de 500 $ au Recours collectif noir au nom de la section locale 70708.

** Question de privilège – Edith Nganga

Annonce un don de 1 000 $ au Recours collectif noir au nom de la section locale 70030.

** Question de privilège – Renée Amyotte

Annonce un don de 500 $ au Recours collectif noir au nom de la section locale 70702.

** Question de privilège – Gloria Sherrington

Annonce un don personnel de 200 $ au Recours collectif noir.

Le VPER Silas remercie la délégation pour ses généreux dons à l'appui du Recours collectif noir et annonce qu'une somme totale de 11 700 $ a été recueillie.

Il remercie Nicholas de son exposé sur le travail important qu'il accomplit et encourage les personnes déléguées qui ont annoncé un don à se présenter à la table d'exposant du Recours collectif noir pour savoir comment et où l'envoyer.

RAPPORT DE LA VPER SUPPLÉANTE DE L'AFPC-RCN, CHANTAL FORTIN

La VPER suppléante de la RCN, Chantal Fortin, remercie les personnes déléguées de leur soutien et de leur engagement, non seulement pendant la grève au Conseil du Trésor, mais en tout temps.

En tant que présidente du Comité d'éducation, Chantal remercie les membres de ce comité du travail qu'ils ont accompli durant le cycle. Elle parle également du programme de mentorat et annonce que le projet pilote s'est très bien déroulé. Le programme de mentorat pourra être entièrement lancé auprès des membres de la région à l'automne, et toutes les personnes déléguées sont invitées à prendre part au projet à titre de mentors.

Chantal parle de l'École des droits de la personne, qui serait en quelque sorte une conférence régionale où différents ateliers sur les droits de la personne seraient offerts aux membres de la RCN. Cette conférence serait plutôt ouverte, c'est-à-dire que les ateliers proposés seraient organisés de façon à ce que toutes les personnes participantes puissent discuter entre elles et apprendre les unes des autres.

Enfin, Chantal Fortin, VPER suppléante de l'AFPC-RCN, répond aux questions des personnes déléguées.

p/a Chantal Fortin et Christine Griffin

Que soit adopté le rapport de la VPER suppléante de l'AFPC-RCN.

MOTION VISANT À ADOPTER LE RAPPORT DE LA VPER SUPPLÉANTE DE L'AFPC-RCN ADOPTÉE.

ANNONCE DES RÉSULTATS DES VOTES DE RATIFICATION (ARC ET CT)

Le VPER Silas annonce les résultats des votes de ratification à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et au Conseil du Trésor (CT) :

ARC – 88 % des voix en faveur de la ratification de l'entente de principe.
Groupe PA du CT – 87 % des voix en faveur de la ratification de l'entente de principe.
Groupe SV du CT – 90 % des voix en faveur de la ratification de l'entente de principe.
Groupe TC du CT – 93 % des voix en faveur de la ratification de l'entente de principe.
Groupe EB du CT – 97 % des voix en faveur de la ratification de l'entente de principe.

La grève a officiellement pris fin!

RAPPORTS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET DES CONSEILS RÉGIONAUX

p/a Sandrine Oka et Lisa Gregory

Que les rapports des comités régionaux et des conseils régionaux soient mis aux voix et adoptés en bloc plutôt qu'individuellement.

MOTION ADOPTÉE.

RAPPORTS ADOPTÉS.

RAPPORTS SUR LES EMPLOYEURS DISTINCTS ET LES MEMBRES HORS CADRE

p/a André Miller et Lisa Gregory

Que les rapports sur les employeurs distincts et les membres hors cadre soient mis aux voix et adoptés en bloc.

p/a Eugene Stone et Jeffory Wrinn

Que la motion visant à mettre aux voix et à adopter en bloc les rapports sur les employeurs distincts et les membres hors cadre soit modifiée et que ces rapports soient mis aux voix et adoptés individuellement.

Le VPER Silas explique qu'aucun rapport n'a été reçu du représentant des membres au service d'employeurs distincts, mais qu'un compte rendu verbal pourrait être fourni. Même si aucun rapport n'a été soumis, le vote est nécessaire.

Un vote à main levée a lieu, mais le décompte des voix est trop serré.

Les membres procèdent ensuite à un vote par assis et levé, les portes fermées.

Résultats de la motion visant à modifier la motion initiale et demandant la mise aux voix des rapports individuellement :

EN FAVEUR de la modification de la motion initiale : 52
CONTRE la modification de la motion initiale : 58

MOTION VISANT LA MISE AUX VOIX DES RAPPORTS INDIVIDUELLEMENT REJETÉE.

André Miller, représentant des membres au service d'employeurs distincts, présente un bref compte rendu verbal.

Le VPER Silas encourage le délégué André Miller à soumettre un rapport écrit à Daphnée Orizier, qui le transmettra aux personnes déléguées.

p/a André Miller et Lisa Gregory

Que les rapports sur les employeurs distincts et les membres hors cadre soient mis aux voix et adoptés en bloc.

MOTION ADOPTÉE.

** Question de privilège – Charles Baril

Charles Baril, délégué, demande à la présidence si les personnes déléguées peuvent préciser leurs pronoms lorsqu'elles prennent la parole.

** Présidence

Bien vu.

Le VPER Silas remercie les deux représentants pour leur travail et encourage tous les comités à soumettre des rapports écrits indiquant leurs activités et démontrant leur engagement envers les membres.

** Question de privilège – Mike Chartrand

Mike Chartrand demande s'il est possible de faire les corrections suivantes dans le rapport sur les membres hors cadre :

- dans la version anglaise du rapport, remplacer l'acronyme AFPC par PSAC;
- dans la version française du rapport, remplacer l'acronyme PSAC par AFPC.

** Présidence

Oui, nous veillerons à ce que ces modifications soient apportées. Merci.

RAPPORTS ADOPTÉS.

RAPPORT DU COMITÉ DES RÉSOLUTIONS

Le VPER Silas invite tous les membres du Comité des résolutions à monter sur la scène.

** Rappel au règlement – June Dale

June Dale, déléguée, demande comment les résolutions ont été soumises au congrès, puisque certaines figurent sous le rapport du Comité des résolutions et d'autres sous le rapport du Comité d'examen des Statuts du CRCN de l'AFPC.

** Présidence

Les résolutions sont soumises au congrès par les organismes habilités tels que les conseils régionaux, les comités régionaux et les sections locales affiliées à l'AFPC-RCN ainsi que le bureau de direction du CRCN.

Le Comité d'examen des Statuts est un comité spécial que le VPER a créé au sein du bureau de direction du CRCN. Il a pour mandat d'examiner les statuts, de proposer des modifications d'ordre administratif, d'effectuer une analyse et de proposer d'autres changements desquels débattre dans le cadre du congrès.

** Question complémentaire – June Dale

Ces propositions d'ajouts importants aux Statuts ont-elles été examinées par le bureau de direction du CRCN avant d'être présentées au congrès?

** Présidence

Oui, les modifications proposées par le Comité d'examen des Statuts, qui était composé de membres du bureau de direction du CRCN et d'un membre du Comité des finances, ont été présentées au bureau de direction du CRCN, mais n'ont pas été ratifiées. Le VPER a chargé le comité spécial de préparer et de soumettre ces résolutions au congrès.

** Question complémentaire – June Dale

L'organisme d'origine des résolutions BL-002 à BL-012 devrait-il donc être le bureau de direction du CRCN plutôt que le Comité d'examen des Statuts?

** Présidence

En tant que comité spécial du bureau de direction du CRCN, le Comité d'examen des Statuts peut être l'organisme d'origine.

** Question complémentaire – June Dale

Le comité spécial est-il reconnu dans les Statuts et habilité à soumettre des résolutions au congrès?

** Présidence

Il y a un précédent, puisque des comités spéciaux semblables ont déjà été créés dans le passé en tant que sous-comités du bureau de direction du CRCN. Ce n'est pas dans les Statuts parce qu'il s'agit d'un comité spécial, mais en tant que VPER, j'avais l'autorité de lui attribuer ce mandat. Chaque résolution doit tout de même faire l'objet d'un débat et être adoptée par l'assemblée du congrès par une majorité aux deux tiers des voix, puisqu'il s'agit de modifications aux Statuts.

** Question complémentaire – June Dale

Qui étaient les membres le Comité d'examen des Statuts?

** Présidence

- Chantal Fortin
- Diane Girouard
- Christian Smith
- Stephen Richards

** Question complémentaire – June Dale

À quel moment devrais-je présenter ma motion pour exprimer mon doute quant à la possibilité de débattre de ces résolutions au congrès?

** Rappel au règlement – David Lanthier

David Lanthier, délégué, remet en cause la décision de la présidence d'admettre la présentation de ces résolutions, puisque celles-ci n'ont pas été soumises par les voies appropriées pour pouvoir faire l'objet d'un débat au congrès.

** Présidence

La présidence a créé ce comité spécial pour que les Statuts soient examinés en profondeur et mis à jour, ainsi que pour proposer des résolutions. Des comités spéciaux semblables ont déjà été établis dans le passé et ils avaient soumis des résolutions directement au congrès.

La présidence explique que si, après le vote, la décision présidentielle est maintenue, l'assemblée examinera les résolutions présentées par le Comité d'examen des Statuts. Si la décision présidentielle n'est pas maintenue, les résolutions seront jugées irrecevables.

p/a David Lanthier et June Dale

Que le Comité d'examen des Statuts ne soit pas autorisé à soumettre des résolutions à ce congrès.

DÉCISION PRÉSIDENTIELLE MAINTENUE.

Le VPER invite les membres du Comité des résolutions générales à monter sur la scène et explique que les résolutions seront présentées dans l'ordre suivant :

- Dix priorités relatives aux résolutions sur les Statuts
- Dix priorités relatives aux résolutions générales
- Autres résolutions sur les Statuts
- Résolutions tardives

Le VPER Silas explique que les personnes déléguées doivent voter sur les recommandations d'adopter ou de rejeter les résolutions et non pas sur les résolutions elles-mêmes.

La présidence du Comité des résolutions générales lit le rapport suivant à voix haute :

> *Sous réserve de ratification par la délégation au congrès national triennal de l'AFPC-RCN, les personnes déléguées suivantes sont désignées membres du Comité des résolutions générales :*
>
> - *Chantal Fortin, coprésidente du Comité, Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, section locale 70708*
> - *Diane Girouard, coprésidente du Comité, Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement, section locale 70008*
> - *Rubin Kooner, Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement, section locale 70712*
> - *Vanessa Sandsmark, Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, section locale 70708*
>
> *Membres du personnel :*
>
> - *Daphnée Orizier, adjointe exécutive du VPER de la RCN*
> - *Verda Cook, coordonnatrice régionale de l'AFPC-RCN*
> - *Stephanie Penwarden, représentante régionale de l'AFPC-RCN*

Le Comité s'est réuni par téléconférence les 10, 24 et 25 mai et en personne le 15 juin pour examiner les 19 résolutions reçues.

Les résolutions BL-001 et BL-012, de même que les résolutions GEN-001 à GEN-006 sont proposées par Chantal Fortin, coprésidente du Comité, et appuyées par Diane Girouard, également coprésidente du Comité.

Le Comité a également examiné une résolution tardive proposée par Vanessa Sandsmark et appuyée par Chantal Fortin.

La résolution GEN-006 et la résolution tardive ne sont pas incluses dans le livret du congrès, mais elles seront présentées aux personnes déléguées sous peu.

Le Comité recommande l'adoption de toutes les résolutions reçues.

Le Comité tient à remercier Daphnée Orizier (adjointe du Comité) et Verda Cook (conseillère technique du Comité), qui ont contribué à la préparation du présent rapport.

Le tout respectueusement soumis au nom du Comité par

Chantal Fortin et Diane Girouard, coprésidentes

RÉSOLUTION BL-001 – MISE À JOUR DES STATUTS DE LA RCN

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-001 rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE l'AFPC-RCN doit s'assurer que ses Statuts reflètent les pratiques actuelles et leur interprétation ainsi que les Statuts et Règlements de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC-RCN doit s'assurer que le libellé de ses Statuts est conforme aux règles grammaticales et au libellé utilisé dans les Statuts et Règlements de l'AFPC, et qu'il serait avantageux d'ajouter des définitions à certains termes;

ATTENDU QUE les changements proposés ne modifient pas l'intention des Statuts et Règlements du CRCN ni des résolutions proposées ou adoptées au congrès;

IL EST RÉSOLU QUE les modifications proposées à l'annexe soient adoptées dans leur intégralité.

MOTIF

Les Statuts du CRCN doivent être conformes aux pratiques courantes, aux Statuts et Règlements de l'AFPC ainsi qu'aux règles grammaticales. Les changements proposés ne modifient pas l'intention des Statuts et Règlements du CRCN ni les pratiques actuelles. En outre, les modifications proposées clarifieront les Statuts et Règlements du CRCN.

p/a David Lanthier et Richard Weintrager

Que la résolution BL-001, qui comporte de nombreuses incohérences, soit déposée et examinée à la prochaine assemblée générale annuelle.

MOTION DEMANDANT DE METTRE DE CÔTÉ LA RÉSOLUTION BL-001 ADOPTÉE.

Les travaux reprennent à 16 h 30 après une pause-santé de 20 minutes.

CONFÉRENCIÈRE – MAGALI PICARD

Le VPER Silas présente Magali Picard, présidente de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et ancienne vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC.

Magali a été élue présidente de la FTQ en janvier dernier à l'occasion du 33e Congrès de la FTQ, après avoir été vice-présidente de la FTQ et du Fonds de solidarité FTQ, vice-présidente nationale exécutive de l'AFPC et présidente du Conseil québécois de l'AFPC.

Elle est une fière membre de la nation wendat et militante pour les droits des peuples autochtones, des femmes et des travailleuses et travailleurs. Tout au long de sa carrière, elle a milité pour une plus grande justice sociale pour les travailleuses et travailleurs afin que tout le monde puisse vivre dans la dignité.

Elle a amorcé sa carrière de militante syndicale dès 1999 comme présidente de la section locale 10042 du Syndicat des employé-e-s des Anciens combattants (SEAC). Ses grandes compétences et son enthousiasme ont vite été remarqués et elle a gravi rapidement les échelons de l'AFPC.

Magali prononce son discours, puis remercie sincèrement les membres du courage et de la force dont ils ont fait preuve pendant la plus importante grève de l'histoire du Canada, ainsi que de leur travail dans l'ensemble des unités de négociation.

Le VPER Silas remercie Magali et invite tout le monde à faire un arrêt à la table de la FTQ dans le hall d'exposition.

ANNONCES

Le VPER Silas fait les annonces suivantes :

- La deuxième journée du congrès commencera à 9 h le lendemain.
- Une réunion du bureau de direction du conseil de région est prévue le lendemain. Des précisions seront envoyées par courriel à ses membres.
- Une réception aura lieu de 18 h à 21 h 30 dans la salle Summit au 29e étage.

Verda Cook fait les annonces suivantes :

- Le prix du tirage moitié-moitié du Musée de l'histoire ouvrière de vendredi est de 200 $. La personne qui détient le billet gagnant est invitée à se rendre dans le hall d'exposition pour réclamer son prix.
- Les personnes qui ont remporté le tirage de cinq (5) cartes Visa prépayées de 100 $ offertes par Coughlin sont les suivantes : Kevin King, Mike Chartrand, Shawn King, Zurina Khan et Lester Maiczan.
- Le caucus des jeunes se réunira immédiatement après la levée de la séance d'aujourd'hui.
- La réunion du caucus des femmes est prévue le samedi 17 juin à 12 h 15 dans la salle Dalhousie.
- La réunion du caucus des membres au service d'employeurs distincts aura lieu le samedi 17 juin à 12 h 15. Les élections des représentantes et représentants y seront tenues.

La séance est suspendue à 17 h 4.

SAMEDI 17 JUIN 2023 – SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

p/a Insa Fall et Linda Walters

Que soit adopté le rapport sur les lettres de créance suivant :

Personnes déléguées accréditées	164
Observatrices et observateurs	22
Personnes invitées	3
Membres du personnel	32
Total	**221**

MOTION ADOPTÉE.

PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Larry Rousseau, vice-président exécutif du Congrès du travail du Canada et ancien VPER de l'AFPC-RCN, explique la procédure d'élection.

Il rappelle que la date et l'heure limites pour soumettre les candidatures sont le jour même à midi et qu'un débat des candidates et candidats aura lieu à 17 h 15.

MESSAGE DE SHARON DESOUSA, VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE NATIONALE

Le VPER Silas présente la prochaine conférencière, la vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC, Sharon DeSousa.

En 2011, Sharon est devenue vice-présidente exécutive régionale de l'AFPC-Ontario, faisant d'elle la première personne racialisée à occuper ce poste dans l'histoire du syndicat. Elle a été réélue en 2014 et en 2017. Elle a été élue vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC au 19e congrès national triennal, en juin 2022. Elle occupe ce poste depuis septembre 2020.

Porte-drapeau passionnée, déterminée et chevronnée du mouvement syndical, Sharon voue un fort intérêt pour le militantisme sur le terrain et l'action politique. Elle est fermement décidée à faire tomber les barrières, à créer un mouvement syndical plus inclusif et plus équitable et à élever les normes d'emploi pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs.

La VPEN DeSousa transmet le message suivant aux personnes déléguées :

> *Bonjour tout le monde! Permettez-moi de reconnaître que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple anichinabé algonquin.*
> *Je suis vraiment heureuse d'être avec vous, à Ottawa, pour le neuvième congrès de la région de la capitale nationale.*
>
> *Comme beaucoup d'entre vous le savent, je suis déménagée à Ottawa en juillet 2021, après être entrée en fonction à titre de vice-présidente exécutive nationale de l'AFPC. Et je dois dire que les membres de l'AFPC-RCN ont quelque chose de spécial.*
>
> *Vous avez la passion. Votre force collective est puissante lorsque vous luttez pour défendre vos droits. J'ai ressenti cette force lorsque nous avons envahi les rues ensemble, ce printemps.*
>
> *C'est vous qui donnez vie à notre mouvement. Nous venons de vivre une grève historique avec le Conseil du Trésor et l'Agence du revenu du Canada.*
>
> *Vous vous êtes tenus debout. Vous avez inspiré des gens de partout au pays.*

J'ai vu votre engagement hors du commun. J'ai ressenti votre solidarité. Même devant les difficultés vous n'avez pas reculé. Vous étiez là.

Nous avons eu notre lot de défis dans cette ronde de négociations, et durant la grève. Je sais que tout ne s'est pas déroulé rondement. Certains membres ont été déçus de la façon dont les choses ont été gérées.

Je vous vois, et je vous entends.

La ronde de négociation était-elle parfaite? Non.
La grève était-elle parfaite? Non.
Je crois que nous sommes tous d'accord là-dessus.

Nous devons apprendre de nos erreurs et comprendre ce que nous pouvons faire différemment à l'avenir. Mais nous avons aussi de bons coups à souligner.

Ces deux dernières années, les membres dévoués des équipes de négo ont tout donné à la table de négociation. Beaucoup sont ici aujourd'hui. Je vous remercie du travail remarquable que vous avez accompli.

N'oublions pas que nous avons tous un objectif en tête lorsque nous négocions avec l'employeur : parvenir à la meilleure entente possible.

Grâce à votre dévouement, nous avons obtenu des salaires équitables qui réduisent l'écart causé par l'inflation et qui ne laissent personne de côté. Les augmentations de salaire surpassent ce que la commission de l'intérêt public avait recommandé et ce que l'employeur avait offert au départ.

Nous avons aussi remporté d'autres victoires, comme :

- *des congés payés pour les membres autochtones pour la pratique d'activités traditionnelles;*
- *la meilleure protection au pays en matière de télétravail; et*
- *la revue prochaine de la prime au bilinguisme.*

Pour plusieurs, ce fut votre première action syndicale. À cette nouvelle génération de militantes et militants, je dis : continuez à vous impliquer. Votre voix compte. Elle est vitale pour l'avenir de l'AFPC.

Nous sommes des agents de changement positif. Et ça commence en s'assurant que notre mouvement est inclusif et antiraciste.

Le racisme est omniprésent et persistant. Nous vivons dans un monde où les groupes politiques et les gens de la droite s'enhardissent de plus en plus, et il faut riposter.

C'est dans cette optique que nous élaborons le Plan d'action contre le racisme.

La justice raciale commence par la prise de mesures concrètes visant à faire de notre syndicat une organisation qui promeut l'inclusivité, l'équité et le sentiment d'appartenance. C'est essentiel à notre force collective. Il faut admettre que les membres autochtones, noirs, asiatiques et autrement racialisés sont sous-représentés à l'AFPC, notamment dans les postes de direction.

Ce plan nous aidera à cerner et à éliminer les obstacles qui continuent de compromettre la pleine participation des membres à la vie du syndicat. Il ne s'agit aucunement d'un effort ponctuel. Il s'agit plutôt d'un engagement soutenu qui entraînera de profonds changements. Notre objectif est de faire toute la lumière sur les obstacles auxquels les membres racialisés sont confrontés. Je sais qu'un grand nombre de personnes ici ont participé aux consultations concernant ce plan. Nous nous ferons un plaisir de prendre appui sur vos suggestions pour amener le changement au sein de notre syndicat.

Si vous souhaitez prendre part à l'initiative ou en savoir plus à propos du Plan d'action contre le racisme, je vous invite à consulter le nouveau centre de ressources accessible sur le site Web national de l'AFPC.

Tout le monde doit être traité avec respect, peu importe son origine, son genre ou son orientation sexuelle. Nous devons bâtir un avenir meilleur, surtout pour les femmes et les filles des communautés marginalisées. Elles font déjà face à plusieurs défis. Nous pouvons faire une différence.

Il faut tenir des conversations importantes sur l'équité entre les genres sous l'angle de l'intersectionnalité. Oui, nous sommes toujours loin de la parité entre les sexes, mais nous travaillons pour que les choses changent.

Le changement commence par l'élimination des problèmes systémiques qui empêchent les femmes de participer à tous les niveaux du syndicat. Le Groupe de travail sur l'équité entre les genres de l'AFPC a publié un excellent rapport, qui renferme de nombreuses recommandations et qui nous aidera à corriger cette lacune.

Une de leurs recommandations est de faciliter l'accès des femmes au processus de négociation. Eh bien, c'est la première fois de l'histoire de l'AFPC qu'autant de femmes étaient impliquées dans une ronde de négos.

Continuons à démocratiser le processus pour qu'encore plus de femmes s'impliquent. C'est un pas dans la bonne direction.

Ce rapport permet de mieux comprendre les étapes et les recommandations que l'AFPC mettra en place pour améliorer l'équité entre les genres au sein de l'organisation. Ce travail est crucial pour accroître la participation des femmes à chaque niveau de notre organisation.

Qui dit pouvoir syndical, dit responsabilités. En tant que membres de l'AFPC, nous avons le devoir de défendre nos droits, d'améliorer nos conditions de travail et de créer un avenir meilleur pour nous-mêmes, nos collègues et nos concitoyennes et concitoyens.

Notre union est notre force, et elle sera très importante dans les mois à venir. Que nous le voulions ou non, nous nous dirigeons vers des élections fédérales. Et les conservateurs sont avides de reprendre le pouvoir.

Qu'on se le dise, Pierre Poilievre ne porte pas le mouvement syndical dans son cœur. Il a déposé des projets de loi antisyndicaux à de nombreuses occasions. Et n'oublions pas l'effet dévastateur des années Harper, un gouvernement dont faisait partie Poilievre. Cette période a été catastrophique pour nos services publics. Il y a eu des réductions dans le secteur de la santé et des mesures d'austérité ont été imposées.

La politique de droite est une menace considérable pour les progrès que nous accomplissons vers l'équité et la justice pour toutes et tous. Elle mine les efforts collectifs que nous déployons pour nous attaquer aux problèmes systémiques et elle perpétue la discrimination contre les personnes marginalisées. La rhétorique de droite alimente le racisme, l'homophobie, la biphobie, la transphobie, la xénophobie, le colonialisme, le capacitisme et le classisme. Elle favorise un climat d'hostilité et de division.

La dernière chose que nous voulons c'est de négocier avec les conservateurs à la prochaine ronde.

L'une des leçons que nous pouvons retenir de la grève est qu'il n'est jamais trop tôt pour commencer le travail. C'est maintenant que nous devons lutter pour nos droits en tant que travailleuses et travailleurs, et en tant que militantes et militants. Préparons-nous à gagner cette bataille et mettons tout en œuvre pour faire du Canada un pays plus équitable et plus inclusif.

Et ça commence par le travail que vous faites ici. Ce congrès, c'est l'occasion parfaite de vous impliquer pour un avenir meilleur.

Soyons fiers de notre solidarité. Ensemble, nous sommes plus forts! Merci.

Le VPER Silas remercie la VPEN DeSousa pour ses mots inspirants.

** Question de privilège – Sandrine Oka

Sandrine Oka, déléguée, indique que la réunion du caucus des femmes aura lieu à 12 h 15 dans la salle Dalhousie.

** Présidence

Bien vu, merci.

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL – LE POINT SUR LES NÉGOS

Avant de passer au prochain point à l'ordre du jour, le VPER Silas demande l'indulgence de l'assemblée le temps d'une brève intervention.

Après avoir atteint l'impasse avec leur employeur, les membres de la SLCD 76000, qui travaillent au Centre de recherches pour le développement international (CRDI), ont récemment voté en faveur d'un mandat de grève, le premier de l'histoire de l'unité.

La veille, l'équipe de négociation était à la table avec une personne médiatrice et, bien que quelques progrès aient été faits, aucune entente n'a encore été conclue.

Le VPER Silas invite le président de la SLCD 76000, Arjan De Haan, à présenter une mise à jour.

Le CRDI est une société d'État qui compte environ 200 travailleuses et travailleurs syndiqués. L'AFPC les représente depuis 2016, et leur première convention collective a été conclue en 2018. Les négociations sont en cours depuis 18 mois. Les deux principaux enjeux qui subsistent ont trait à l'équité salariale et à la précarité du travail. Les négociations avec l'employeur reprendront le 8 juillet 2023.

Le VPER Silas remercie Arjan, tous les membres de la direction de la section locale et l'équipe de négociation pour les efforts qu'ils déploient en vue de parvenir à un accord pour le personnel du CRDI. Il félicite Arjan pour le travail de mobilisation incroyable qui a été accompli, ainsi que le taux de participation extraordinaire à toutes les mises à jour sur les négociations et aux cours de préparation à la grève.

** Question de privilège – Patrick Bourassa

Patrick Bourassa, délégué, demande si le VPER Silas sait quand les conventions collectives nouvellement ratifiées du Conseil du Trésor seront signées.

** Présidence

Le VPER Silas répond qu'aucune date de signature n'a été confirmée à ce jour, mais qu'il espère que le Conseil du Trésor signe les conventions avant la fermeture du Cabinet pour la période estivale.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2020 À 2022

Le VPER Silas invite les membres du Comité des finances à monter sur la scène et demande à Diane Girouard, trésorière régionale, de présenter les états financiers vérifiés de 2020 à 2022 de la RCN.

** Rappel au règlement – David Lanthier

Étant donné que de nombreux documents n'ont été téléversés sur le site Web que la veille au soir, le délégué David Lanthier demande si des copies imprimées pourraient être distribuées aux personnes déléguées.

** Présidente du Comité des finances

La présidente du Comité des finances s'excuse de la publication tardive de la documentation et explique que la présentation du Comité des finances est structurée de façon à faciliter la compréhension des renseignements fournis dans les documents nouvellement téléversés. Elle souligne également au délégué qu'il sera possible de poser des questions durant la période prévue à cette fin.

** Rappel au règlement – Patrick Bourassa

Patrick Bourassa, délégué, demande si les recommandations de la vérificatrice ou du vérificateur peuvent être projetées à l'écran au lieu des chiffres.

** Présidence

Le VPER Silas indique que la demande du délégué est irrecevable. La présidente du Comité des finances terminera sa présentation, puis le délégué pourra poser cette question et demander que les recommandations soient affichées à l'écran pendant la période de questions.

Les travaux reprennent à 10 h 50 après une pause-santé de 20 minutes.

Diane Girouard, trésorière régionale, poursuit la présentation des états financiers vérifiés et répond aux questions des personnes déléguées.

p/a Diane Girouard et Chantal Fortin

Que les états financiers vérifiés de 2020 à 2022 soient adoptés.

MOTION ADOPTÉE.

Le VPER Silas remercie les membres du Comité des finances et du personnel de leur travail acharné et de leur dévouement.

Les travaux reprennent à 13 h 30 après une pause.

SAMEDI 17 JUIN 2023 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

p/a Insa Fall et Linda Walters

Que soit adopté le rapport sur les lettres de créance suivant :

Personnes déléguées accréditées	165
Observatrices et observateurs	23
Personnes invitées	3
Membres du personnel	32
Total	**223**

MOTION ADOPTÉE.

OFFICE D'HABITATION D'IQALUIT – VIDÉO DE SOLIDARITÉ

Les membres du Syndicat des employé-e-s du Nunavut qui travaillent pour l'Office d'habitation d'Iqaluit sont en lock-out depuis 91 jours maintenant, soit depuis le 17 mars 2023.

Au lieu de négocier un accord équitable respectant et valorisant ces travailleuses et travailleurs, l'Office d'habitation d'Iqaluit et la Société d'habitation du Nunavut font venir des briseuses et briseurs de grève du sud et leur offrent un salaire plus élevé que celui de leur personnel en lock-out.

Ces travailleuses et travailleurs, pour la plupart de jeunes Inuits, sont chez eux à Iqaluit et sont extrêmement fiers de servir leur communauté.

Une vidéo dans laquelle Jason Rochon, président du Syndicat des employé-e-s du Nunavut, demande le soutien de la délégation de la RCN est projetée à l'écran.

Le VPER Silas annonce que le Conseil exécutif de l'AFPC-RCN a versé une contribution de 1 000 $ dans le fonds de grève de cette section locale il y a quelque temps et ajoute qu'il serait ravi d'accepter une motion visant nouvelle contribution.

p/a Christine Griffin et Stephen Richards

Que la contribution du Conseil exécutif de l'AFPC-RCN au fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit soit modifiée et augmentée à 5 000 $.

MOTION ADOPTÉE.

** Question de privilège – Diane Girouard

Annonce un don de 1 000 $ au fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit au nom du STSE-RCN.

** Question de privilège – Eugene Stone

Annonce un don de 1 000 $ au fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit au nom de l'UEDN-RCN.

** Question de privilège – Vanessa Sandsmark

Annonce un don de 1 000 $ au fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit au nom du SEIC-RCN.

** Question de privilège – Christian Smith

Annonce un don de 1 000 $ au fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit au nom de la section locale 70019 du SSG.

** Question de privilège – Sharon Bulger

Sharon Bulger, déléguée, demande si on peut faire circuler un sac dans l'assemblée afin de recueillir des dons personnels en argent pour le fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit.

Le VPER Silas accepte cette demande avec enthousiasme.

On annonce plus tard qu'on a recueilli 800,30 $, et le VPER s'engage personnellement à verser une somme supplémentaire de 200 $.

** Question de privilège – Chantal Fortin

Annonce un don de 500 $ au fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit au nom de la section locale 70708 du SEIC.

** Question de privilège – Zarina Khan

Annonce un don de 500 $ au fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit au nom du SEAC-RCN.

** Question de privilège – Michelle Boustead

Annonce un don de 500 $ au fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit au nom de la section locale 70055 du SSG.

** Présidence

Le VPER Silas remercie chaleureusement les personnes déléguées pour toutes les contributions au fonds pour alléger les difficultés de l'Office d'habitation d'Iqaluit et annonce qu'une somme totale de 11 500,30 $ a été recueillie.

CONFÉRENCIÈRE – LAURA WALTON

Le VPER Silas présente Laura Walton, présidente du Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO) du SCFP.

Laura est une ardente défenderesse des droits des travailleuses et travailleurs et une grande source d'inspiration au sein du mouvement syndical.

À l'automne 2022, la bataille que le CSCSO du SCFP a gagnée contre le gouvernement conservateur Ford a suscité l'enthousiasme dans l'ensemble du mouvement syndical!

Les membres ont réussi à forcer Doug Ford à abroger sa propre loi anti-travailleurs, dont le but était de les destituer de leur droit de faire la grève. Les membres ont réagi en déclenchant une grève, qui a failli se transformer en grève générale en Ontario lorsque d'autres syndicats se sont ralliés à leur cause. Cette bataille démontre bien le pouvoir collectif des travailleuses et travailleurs.

Laura prononce un discours inspirant et encourage l'assemblée à continuer de lutter pour l'égalité et l'équité pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs, non seulement dans la RCN, mais partout au pays.

Le VPER Silas remercie Laura d'avoir pris la parole et d'avoir rappelé à toutes et à tous que lorsque nous unissons nos forces, nous gagnons.

RAPPORT DU COMITÉ DES RÉSOLUTIONS – *SUITE*

Le VPER Silas invite les membres du Comité des résolutions à monter sur la scène et demande à la coprésidence de poursuivre la présentation des résolutions.

RÉSOLUTION BL-002 – FRÉQUENCE DES RÉUNIONS DU CONSEIL

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-002, rédigée en ces termes :

> **ATTENDU QUE** le Conseil exécutif de l'AFPC-RCN s'occupe des questions qui surviennent entre les congrès de la région;

ATTENDU QUE les réunions du Conseil de la RCN demandent beaucoup de travail, notamment pour l'inscription des personnes déléguées, les tâches liées au soutien des comités régionaux et d'autres tâches administratives connexes, en plus de l'organisation d'autres activités dans la région;

IL EST RÉSOLU QUE l'alinéa 7.1.2 des Statuts de l'AFPC-RCN soit modifié comme suit :

Avant les réunions du Conseil national d'administration (CNA) de l'AFPC, le CRCN se réunit comme suit :

- *Une réunion ordinaire du Conseil de la RCN au mois de janvier, février ou mars.*
- *Une assemblée générale annuelle (AGA) de deux jours en avril, mai ou juin.*
- *Une assemblée régionale sur l'engagement des membres en septembre, octobre ou novembre.*

MOTIF

Supprimer l'exigence de trois (3) réunions officielles du Conseil donnera à ce dernier une meilleure souplesse en conservant le même nombre de réunions et en réduisant le nombre de tâches nécessaires à l'organisation des réunions formelles.

MOTION VISANT À ADOPTER LA RÉSOLUTION BL-002 REJETÉE.

RÉSOLUTION BL-003 – VPERS – PERSONNE DÉLÉGUÉE AU CONGRÈS

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-0034, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE le paragraphe 16(6) des Statuts de l'AFPC régit l'attribution des personnes déléguées aux congrès régionaux et qu'il ne précise pas que la vice-présidence exécutive régionale suppléante de l'AFPC-RCN (VPERS) est automatiquement déléguée à ces congrès;

ATTENDU QU'avant les changements apportés aux Statuts et Règlements de l'AFPC, la VPERS était une personne déléguée au congrès du Conseil de la région de la capitale nationale (CRCN);

ATTENDU QUE les Statuts du CRCN devraient préciser que la VPERS est déléguée aux congrès de la RCN, conformément à l'alinéa 16(6)b) des Statuts de

l'AFPC;

IL EST RÉSOLU QUE les Statuts du CRCN soient modifiés afin d'ajouter l'alinéa suivant au paragraphe 14(3) :

b) La vice-présidence exécutive régionale suppléante (VPERS) fait partie de la délégation précisée au sous-alinéa 7.1.1(a)v) des présents Statuts.

MOTIF

La VPERS de l'AFPC-RCN était auparavant une personne déléguée aux congrès régionaux. Cette résolution vise à rétablir cette disposition.

MOTION VISANT À ADOPTER LA RÉSOLUTION BL-003 REJETÉE.

** Question de privilège – Jennifer Tattersall

Il ne faut pas oublier de parler lentement au micro pour que les interprètes puissent bien comprendre les propos et les interpréter en simultané.

** Présidence

Bien vu.

RÉSOLUTION BL-004 – DEUXIÈME (2e) VPER SUPPLÉANTE

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-004, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE le paragraphe 16(4) des Statuts et Règlements de l'AFPC permet aux régions de l'AFPC de créer un poste de deuxième (2e) VPERS;

ATTENDU QUE l'AFPC-RCN gagnerait à créer un poste de direction afin d'aider à la planification de la relève pour les postes de VPER et de VPERS;

ATTENDU QUE l'adoption de cette résolution n'entraînera pas d'augmentation du budget du CRCN;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la région de la capitale nationale (CRCN) crée le poste de deuxième (2e) VPERS;

IL EST RÉSOLU QUE la personne qui occupe ce poste soit considérée comme une déléguée du CRCN et de ses congrès;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les Statuts et Règlements de l'AFPC-RCN soient modifiés comme suit :

- Ajouter le terme « deuxième VPERS » aux alinéas
    - 7.1.1, 7.1.4, 7.2.6, 14.3a) et 15.2b), c), e), h), j), k) des Statuts du CRCN.
- Ajouter aux alinéas 7.2.2 et 14.3, ainsi qu'au Règlement 3, le nouveau libellé qui figure en italique ci-dessous :

Alinéa 7.2.2

[Modification au libellé actuel] *c) Si la charge de la première VPER devient vacante, elle est pourvue par la deuxième VPERS.*

[Ajout d'une nouvelle puce] *d) Si la charge de la deuxième VPERS devient vacante six mois ou plus avant le congrès triennal de la RCN, elle est comblée de la manière suivante :*

i) Le Comité exécutif de l'Alliance (CEA) demande des candidatures parmi tous les membres de la RCN.

ii) Le CEA vérifie que tous toutes les personnes mises en candidature sont membres en règle de l'AFPC-RCN, et que la personne qui propose une mise en candidature ainsi que la personne qui l'appuie étaient déléguées au dernier congrès triennal de la RCN.

iii) La période de mise en candidature prend fin dans les 60 jours suivant la date de l'avis de vacance de la charge de la deuxième VPERS.

iv) S'il y a plusieurs candidatures à la charge de deuxième VPERS et qu'il faut procéder à une élection, le CEA tient l'élection parmi les membres en règle qui étaient délégués ayant droit de vote au dernier congrès triennal de la RCN.

Règlement 3 [ce libellé sera ajouté au règlement sous le libellé applicable à la VPERS de la RCN]

Les fonctions de la deuxième (2e) VPERS-RCN sont les suivantes :

a. Si la première VPERS-RCN n'est pas en mesure de terminer son mandat, la deuxième VPERS-RCN assume ses responsabilités et ses

fonctions jusqu'à la fin du cycle du CRCN;

b. Si la première VPERS-RCN est temporairement indisponible (p. ex., vacances, maladie, réunions nationales, formation), elle peut confier par intérim ses responsabilités et ses fonctions à la deuxième VPERS;

c. La première VPERS-RCN peut demander à la deuxième VPERS-RCN un rapport sur ses activités et des recommandations à présenter à la réunion annuelle du CRCN;

d. La deuxième VPERS-RCN assume d'autres responsabilités déterminées par le Conseil exécutif de l'AFPC-RCN et la première VPERS-RCN.

Alinéa 14.3 [libellé ajouté sous le point « b) »]

c) La deuxième vice-présidence exécutive régionale suppléante (2e VPERS) fait partie de la délégation prévue au sous-alinéa 7.1.1(a)v) des présents Statuts.

MOTIF

Cette mesure contribuera à la planification de la relève pour les postes de VPER et de première VPERS, et renforcera le leadership au sein du CRCN. Il est à noter que l'adoption de cette résolution n'entraînera pas d'augmentation du budget du CRCN.

p/a Tony Nicholas et Stephen Richards

Que la résolution BL-004 soit divisée en trois résolutions distinctes en fonction de ses trois conclusions.

MOTION VISANT À DIVISER LA RÉSOLUTION BL-004 EN TROIS RÉSOLUTIONS DISTINCTES ADOPTÉE.

RÉSOLUTION BL-004-A – DEUXIÈME (2e) VPER SUPPLÉANTE

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-004-A, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE le paragraphe 16(4) des Statuts et Règlements de l'AFPC permet aux régions de l'AFPC de créer un poste de deuxième (2e) VPERS;

ATTENDU QUE l'AFPC-RCN gagnerait à créer un poste de direction afin d'aider

à la planification de la relève pour les postes de VPER et de VPERS;

ATTENDU QUE l'adoption de cette résolution n'entraînera **pas** d'augmentation du budget du CRCN;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la région de la capitale nationale (CRCN) crée le poste de deuxième (2e) VPERS;

MOTIF

Cette mesure contribuera à la planification de la relève pour les postes de VPER et de première VPERS, et renforcera le leadership au sein du CRCN. Il est à noter que l'adoption de cette résolution n'entraînera pas d'augmentation du budget du CRCN.

MOTION VISANT À ADOPTER LA RÉSOLUTION BL-004-A REJETÉE.

RÉSOLUTION BL-004-B – DEUXIÈME (2e) VPER SUPPLÉANTE

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-004-B, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE le paragraphe 16(4) des Statuts et Règlements de l'AFPC permet aux régions de l'AFPC de créer un poste de deuxième (2e) VPERS;

ATTENDU QUE l'AFPC-RCN gagnerait à créer un poste de direction afin d'aider à la planification de la relève pour les postes de VPER et de VPERS;

ATTENDU QUE l'adoption de cette résolution n'entraînera pas d'augmentation du budget du CRCN;

IL EST RÉSOLU QUE la personne qui occupe ce poste soit considérée comme une déléguée du CRCN et de ses congrès.

MOTIF

Cette mesure contribuera à la planification de la relève pour les postes de VPER et de première VPERS, et renforcera le leadership au sein du CRCN. Il est à noter que l'adoption de cette résolution n'entraînera pas d'augmentation du budget du CRCN.

MOTION VISANT À ADOPTER LA RÉSOLUTION BL-004-B REJETÉE PAR DÉFAUT.

RÉSOLUTION BL-004-C – DEUXIÈME (2e) VPER SUPPLÉANTE

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-004-C, rédigée en ces termes :

ATTENDU QUE le paragraphe 16(4) des Statuts et Règlements de l'AFPC permet aux régions de l'AFPC de créer un poste de deuxième (2e) VPERS;

ATTENDU QUE l'AFPC-RCN gagnerait à créer un poste de direction afin d'aider à la planification de la relève pour les postes de VPER et de VPERS;

ATTENDU QUE l'adoption de cette résolution n'entraînera pas d'augmentation du budget du CRCN;

IL EST RÉSOLU QUE les Statuts et Règlements de l'AFPC-RCN soient modifiés comme suit :

- Ajouter le terme « deuxième VPERS » aux alinéas
    - 7.1.1, 7.1.4, 7.2.6, 14.3a) et 15.2b), c), e), h), j), k) des Statuts du CRCN.
- Ajouter aux alinéas 7.2.2 et 14.3, ainsi qu'au Règlement 3, le nouveau libellé qui figure en italique ci-dessous :

Alinéa 7.2.2

[Modification au libellé actuel] *c) Si la charge de la première VPER devient vacante, elle est pourvue par la deuxième VPERS.*

[Ajout d'une nouvelle puce] *d) Si la charge de la deuxième VPERS devient vacante six mois ou plus avant le congrès triennal de la RCN, elle est comblée de la manière suivante :*

i) Le Comité exécutif de l'Alliance (CEA) demande des candidatures parmi tous les membres de la RCN.

ii) Le CEA vérifie que tous toutes les personnes mises en candidature sont membres en règle de l'AFPC-RCN, et que la personne qui propose une mise en candidature ainsi que la personne qui l'appuie étaient déléguées au dernier congrès triennal de la RCN.

iii) La période de mise en candidature prend fin dans les 60 jours suivant la date de l'avis de vacance de la charge de la deuxième VPERS.

iv) S'il y a plusieurs candidatures à la charge de deuxième VPERS et qu'il faut procéder à une élection, le CEA tient l'élection parmi les membres en règle qui étaient délégués ayant droit de vote au dernier congrès triennal de la RCN.

Règlement 3 [ce libellé sera ajouté au règlement sous le libellé applicable à la VPERS de la RCN]

Les fonctions de la deuxième (2e) VPERS-RCN sont les suivantes :

a. Si la première VPERS-RCN n'est pas en mesure de terminer son mandat, la deuxième VPERS-RCN assume ses responsabilités et ses fonctions jusqu'à la fin du cycle du CRCN;

b. si la première VPERS-RCN est temporairement indisponible (p. ex., vacances, maladie, réunions nationales, formation), elle peut confier par intérim ses responsabilités et ses fonctions à la deuxième VPERS;

c. La première VPERS-RCN peut demander à la deuxième VPERS-RCN un rapport sur ses activités et des recommandations à présenter à la réunion annuelle du CRCN;

d. La deuxième VPERS-RCN assume d'autres responsabilités déterminées par le Conseil exécutif de l'AFPC-RCN et la première VPERS-RCN.

Alinéa 14.3 [libellé ajouté sous le point « b) »]

d) La deuxième vice-présidence exécutive régionale suppléante (2e VPERS) fait partie de la délégation prévue au sous-alinéa 7.1.1(a)v) des présents Statuts.

MOTIF

Cette mesure contribuera à la planification de la relève pour les postes de VPER et de première VPERS, et renforcera le leadership au sein du CRCN. Il est à noter que l'adoption de cette résolution n'entraînera pas d'augmentation du budget du CRCN.

MOTION VISANT À ADOPTER LA RÉSOLUTION BL-004-C REJETÉE PAR DÉFAUT.

** Question de privilège – Stephen Richards

Bien que ce ne soit pas prévu à l'ordre du jour pour cet instant, Stephen Richards, délégué, demande à la présidence de suspendre la séance le temps d'une courte pause-santé.

** Présidence

Bien vu, merci.

Les travaux reprennent à 16 h 15 après une pause-santé de 15 minutes.

** Question de privilège – Mike Chartrand

Comme il partira à la retraite prochainement, Mike Chartrand, délégué, saisit l'occasion pour remercier toutes les militantes et tous les militants dévoués et passionnés avec qui il a eu l'honneur de travailler au fil des années.

** Présidence

Le VPER Silas remercie Mike Chartrand, délégué, de ses années de service et de son dévouement envers le mouvement syndical.

RÉSOLUTION BL-007 – POUVOIR DE SIGNATURE

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-007, rédigée en ces termes :

> **ATTENDU QUE** l'article 10 des présents Statuts ne précise pas qui est le troisième signataire pour les déboursements;
>
> **ATTENDU QUE** la personne chargée de la trésorerie tient généralement sa suppléance informée des finances du CRCN, des activités du Comité des finances et des pratiques financières du CRCN;
>
> **IL EST RÉSOLU QUE** le troisième (3e) signataire soit la trésorerie suppléante.

MOTIF

Il serait idéal de désigner la trésorerie suppléante comme troisième (3e) signataire par commodité, en raison de ses connaissances et dans l'éventualité où la trésorière ou le trésorier n'est pas disponible.

MOTION VISANT À ADOPTER LA RÉSOLUTION BL-007 ADOPTÉE.

RÉSOLUTION BL-010 – AUTORISATION D'UNE VÉRIFICATION JUDICIAIRE

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-010, rédigée en ces termes :

> **ATTENDU QUE** le paragraphe 10 h) des Statuts stipule qu'il revient au CRCN de décider de la pertinence de tenir une vérification judiciaire;
>
> **ATTENDU QU'**il pourrait y avoir une raison urgente de mener une vérification judiciaire avant la prochaine réunion prévue du Conseil;
>
> **ATTENDU QUE** le bureau de direction du CRCN est chargé de veiller au bon fonctionnement du Conseil entre les réunions et que la trésorière ou le trésorier lui fait régulièrement un compte rendu des états financiers;
>
> **IL EST RÉSOLU QUE** le paragraphe 10 h) soit modifié comme suit :
>
> > *Le Comité permanent des finances ou un membre du bureau de direction du CRCN peut à tout moment recommander la tenue d'une vérification judiciaire. Une telle décision sera prise à une réunion du bureau de direction du CRCN. Pour aller de l'avant et retenir les services d'un cabinet de vérification, il faut obtenir une majorité absolue des votes (50 % + 1).*

MOTIF

La trésorière ou le trésorier présente les états financiers au bureau de direction du CRCN sur une base régulière, lui permettant ainsi de prendre des décisions rapidement, c'est-à-dire sans avoir à attendre la prochaine réunion du Conseil.

MOTION VISANT À ADOPTER LA RÉSOLUTION BL-010 REJETÉE.

RÉSOLUTION BL-008 – PRINCIPES FINANCIERS POUR LE CRCN

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que le congrès approuve la recommandation du Comité d'adopter la résolution BL-008, rédigée en ces termes :

> **ATTENDU QU'**il y a des incohérences dans la soumission des comptes rendus

de décisions des comités et des documents relatifs à l'adoption de motions exigeant des déboursements;

ATTENDU QUE le bureau de la VPER et la trésorerie doivent s'assurer d'avoir la documentation nécessaire aux fins de vérification, d'autorisation de déboursement et de transparence totale à l'égard des membres;

IL EST RÉSOLU QU'on ajoute, après le point 1) du Règlement 4, ce qui suit :

2. Les comités du CRCN qui demandent un déboursement de leur budget respectif doivent fournir au bureau de la VPER les documents suivants :

- *le compte rendu des décisions (procès-verbal de la réunion) contenant les motions exigeant un déboursement;*
- *les reçus ou les factures (le cas échéant);*
- *les demandes de remboursement des dépenses dûment remplies, si le bureau de la VPER ou la trésorerie en fait la demande.*

3. Lesdits documents doivent être soumis au bureau de la VPER dans les trois (3) mois suivant l'adoption de la motion par le comité.

MOTIF

Cette résolution vient clarifier les Statuts et Règlements afin de suivre les pratiques financières actuelles. Il est entendu que les points 3 et 4 actuels du Règlement 4 seront renumérotés 4 et 5, respectivement.

p/a Christine Griffin et Carl Laguerre

Que la résolution soit renvoyée au Comité pour modifier la conclusion comme suit :

- *les demandes de remboursement des dépenses dûment remplies, si le bureau de la VPER ou la trésorerie ~~en fait la demande~~ l'exige.*

MOTION VISANT À MODIFIER LA RÉSOLUTION BL-008 ADOPTÉE.

MOTION VISANT À ADOPTER LA RÉSOLUTION BL-008 MODIFIÉE ADOPTÉE.

Le VPER Silas remercie les membres du Comité des résolutions et les invite à reprendre place dans l'assemblée.

ROUE DE FORTUNE

Un outil électronique de tirage au sort comportant le nom de toutes les personnes déléguées est affiché à l'écran. Les noms qui sont tirés sont les suivants :

- Kristen Muden
- Renée Amyotte
- Jean-François Dufault
- Janine Redman
- Charles Khoury
- Jennifer Tattersall
- Kerry Gervais
- Louise Sicard
- Rafaella Balla
- Danielle Moffet
- James Valois
- André Renaud
- Andrew Lentini
- Mike Chartrand
- Patrick Guillot
- Julien Gagnon-Crabtree
- Sadik Ahmad
- Stephen Richards
- Imre Bene

ANNONCES

Verda Cook assume la présidence et fait les annonces suivantes :

- Les gagnantes du tirage du Fonds de justice sociale sont Lisa Gregory et Sonia Colterman.
- Le gagnant du tirage moitié-moitié du Musée de l'histoire ouvrière, qui s'élève à 240 $, est Imre Bene.
- Le débat des candidates et candidats concernant les postes de vice-présidence exécutive régionale et de vice-présidente exécutive régionale suppléante aura lieu en plénière immédiatement après la levée de la séance.

La séance est suspendue à 17 h 15.

DÉBAT DES CANDIDATES ET CANDIDATS

Le débat des candidates et candidats est présidé par Larry Rousseau, vice-président du Conseil exécutif du Congrès du travail du Canada et ancien vice-président exécutif régional de l'AFPC-RCN.

Quatre (4) candidatures ont été reçues avant midi le samedi 17 juin 2023, soit l'heure limite fixée.

Candidature proposée et appuyée pour le poste de vice-présidence exécutive régionale de la RCN :

- Alex Silas

Candidatures proposées et appuyées pour le poste de vice-présidence exécutive régionale suppléante de la RCN :

- Chantal Fortin
- Antoine Gomis
- Ruth Lau MacDonald

Les questions et réponses des candidates et candidats sont examinées et approuvées par le Comité des candidatures avant le débat.

Le débat a lieu de 17 h 30 à 18 h 35.

DIMANCHE 18 JUIN 2023 – SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

RAPPORT DU COMITÉ DES LETTRES DE CRÉANCE

p/a Insa Fall et Linda Walters

Que soit adopté le rapport sur les lettres de créance suivant :

Personnes déléguées accréditées	165
Observatrices et observateurs	26
Personnes invitées	3
Membres du personnel	32
Total	**226**

MOTION ADOPTÉE.

ÉLECTIONS

Le VPER Silas invite Jennifer Tattersall à présenter Larry Rousseau, vice-président du Conseil exécutif du Congrès du travail du Canada et ancien vice-président exécutif régional de l'AFPC-RCN, qui expliquera et présidera la procédure d'élection.

Larry Rousseau assume la présidence.

Le président présente les membres du Comité des candidatures :

- Karen Légaré-Kenniphaas
- Stephen Richards
- Jennifer Tattersall

Le président explique qu'il y aura des élections aux postes suivants :

- Vice-présidence exécutive régionale
- Vice-présidence exécutive régionale suppléante
- Trésorerie
- Membres hors cadre (3 postes)
- Membres hors cadre suppléants (3 postes)
- Membres du Comité permanent des finances (3 postes)
- Membres suppléants du Comité permanent des finances (3 postes)

La procédure d'élection est expliquée en plus amples détails et un test de vote est effectué.

Vice-présidence exécutive régionale, RCN

Le président informe la délégation qu'une seule candidature a été proposée :

- La candidature d'Alex Silas est proposée par Lester Maiczan et appuyée par Ruth Lau MacDonald.

Le président demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période des mises en candidature close.

Alex Silas est élu vice-président exécutif régional pour la région de la capitale nationale par acclamation.

** Question de privilège – Alex Silas

Le VPER Silas remercie Lester Maiczan d'avoir proposé sa candidature et Ruth Lau MacDonald, de l'avoir appuyée. Il remercie également Larry Rousseau, ancien VPER de l'AFPC-RCN, Steve Colterman, responsable de campagne, Patrick Tessier, vice-président de la section locale, ainsi que tous les membres de la RCN.

> *C'est un grand honneur d'être élu par acclamation une seconde fois. Je vous remercie de votre confiance. Vous êtes pour moi une source d'inspiration et de motivation incomparable. Je suis très fier de notre région et de vous toutes et tous.*

Vice-présidence exécutive régionale suppléante, RCN

Le président informe la délégation que trois (3) candidatures ont été proposées :

- Chantal Fortin, dont la candidature a été proposée par Diane Girouard et appuyée par Christine Griffin.
- Antoine Gomis, dont la candidature a été proposée par David Lanthier et appuyée par Sandra Griffith-Bonaparte.
- Ruth Lau MacDonald, dont la candidature a été proposée par Noha Haydari et appuyée par Shawn King.

Le président demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période des mises en candidature close.

Le président demande aux personnes candidates si elles acceptent leur mise en candidature, si elles demanderont à la personne qui a proposé leur candidature de parler en leur nom ou si elles prendront elles-mêmes la parole.

** Question de privilège – Stephen Richards

Stephen Richards, délégué, demande si le président peut expliquer la procédure de vote lorsqu'il y a plus de deux (2) personnes candidates.

** Présidence

Bien vu, merci. Le président explique que la candidate ou le candidat qui remporte le plus petit nombre de votes est retiré de la liste, puis que le vote se poursuit pour les autres jusqu'à ce qu'une personne reçoive la majorité des voix. Cette personne est alors déclarée élue.

Le vote a lieu, et Ruth Lau MacDonald est élue vice-présidente exécutive régionale suppléante pour la région de la capitale nationale.

Trésorerie

Le président informe la délégation qu'une seule candidature a été proposée :

- La candidature de Diane Girouard est proposée par Philip Griffin et appuyée par Christine Griffin.

Le président demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période des mises en candidature close.

Diane Girouard est élue trésorière pour la région de la capitale nationale par acclamation.

** Question de privilège – Alex Silas

Alex Silas, VPER, prend un instant pour exprimer ses sincères remerciements à sa conjointe, Samiha.

Membres hors cadre

Le président informe la délégation que huit (8) candidatures ont été proposées :

- La candidature de Luke Periard (observateur) est proposée par Alex Silas et appuyée par Ruth Lau MacDonald.
- La candidature de Christian Smith est proposée par Janice Schauer et appuyée par Monica Martin.
- La candidature de Leslie Pamphile est proposée par Vanessa Sandsmark et appuyée par Noha Haydari.
- La candidature d'Alan Craig est proposée par Sandrine Oka et appuyée par Insa Fall.
- La candidature de Jolena Di Michele est proposée par Edith Nganga et appuyée par Richard Weintrager.
- La candidature d'Insa Fall est proposée par Alan Craig et appuyée par Stephen Stille.
- La candidature de Candice McMullen est proposée par Gordon Marshall et appuyée par Kevin Kakonge.
- La candidature d'Addison Herman est proposée par Vanessa Sandsmark et appuyée par Leslie Pamphile.

Le président demande s'il y a d'autres candidatures, puis déclare la période des mises en candidature close.

Le président demande aux personnes candidates si elles acceptent leur mise en candidature, si elles demanderont à la personne qui a proposé leur candidature de parler en leur nom ou si elles prendront elles-mêmes la parole.

Comme Alan Craig a été élu au poste de membre hors cadre lors de l'assemblée générale annuelle précédente et qu'il l'occupera jusqu'en 2024, son nom est retiré de la liste des candidates et candidats.

Le vote a lieu, et Christian Smith est élu premier membre hors cadre pour la région de la capitale nationale.

Deuxième membre hors cadre

Le président informe la délégation que les six (6) candidatures restantes du tour de scrutin précédent sont proposées de nouveau :

- La candidature de Luke Periard (observateur) est proposée par Alex Silas et appuyée par Ruth Lau MacDonald.
- La candidature de Leslie Pamphile est proposée par Vanessa Sandsmark et appuyée par Noha Haydari.
- La candidature de Jolena Di Michele est proposée par Edith Nganga et appuyée par Richard Weintrager.
- La candidature d'Insa Fall est proposée par Alan Craig et appuyée par Stephen Stille.
- La candidature de Candice McMullen est proposée par Gordon Marshall et appuyée par Kevin Kakonge.
- La candidature d'Addison Herman est proposée par Vanessa Sandsmark et appuyée par Leslie Pamphile.

Le président demande s'il y a d'autres candidatures, et une (1) candidature est proposée :

- La candidature de Tony Nicolas est proposée par Jeffory Wrinn et appuyée par Eugene Stone.

Le président demande une fois de plus s'il y a d'autres candidatures et, comme il n'y en a aucune, il déclare la période des mises en candidature close.

Le vote a lieu, et Leslie Pamphile est élue deuxième membre hors cadre pour la région de la capitale nationale.

Troisième membre hors cadre

Le président informe la délégation que les six (6) candidatures restantes du tour de scrutin précédent sont proposées de nouveau :

- La candidature de Luke Periard (observateur) est proposée par Alex Silas et appuyée par Ruth Lau MacDonald.
- La candidature de Jolena Di Michele est proposée par Edith Nganga et appuyée par Richard Weintrager.
- La candidature d'Insa Fall est proposée par Alan Craig et appuyée par Stephen Stille.
- La candidature de Candice McMullen est proposée par Gordon Marshall et appuyée par Kevin Kakonge.
- La candidature d'Addison Herman est proposée par Vanessa Sandsmark et appuyée par Leslie Pamphile.
- La candidature de Tony Nicolas est proposée par Jeffory Wrinn et appuyée par Eugene Stone.

Le vote a lieu, et Luke Periard est élu troisième membre hors cadre pour la région de la capitale nationale.

Les travaux reprennent à 12 h 15 après une pause-santé de 15 minutes.

Membres hors cadre suppléants

Le président informe la délégation qu'une (1) seule candidature a été proposée :

- La candidature de Gordon Marshall est proposée par Matt Johnson et appuyée par Jérémie Bérubé.

Le président demande s'il y a d'autres candidatures, et quatre (4) candidatures sont proposées :

- La candidature de Candice McMullen est proposée par June Dale et appuyée par Cindy Dalessio.
- La candidature d'Addison Herman est proposée par Christine Griffin et appuyée par Stephen Richards.
- La candidature d'Insa Fall est proposée par Sandrine Oka et appuyée par Carl Laguerre.
- La candidature de Tony Nicolas est proposée par Jeffory Wrinn et appuyée par Alastair Holmes.

Le président demande une fois de plus s'il y a d'autres candidatures et, comme il n'y en a aucune, il déclare la période des mises en candidature close.

Le président demande aux personnes candidates si elles acceptent leur mise en candidature, si elles demanderont à la personne qui a proposé leur candidature de parler en leur nom ou si elles prendront elles-mêmes la parole.

Comme la candidate Insa Fall ne se trouve pas dans la salle plénière au moment même, son nom est retiré du bulletin de vote.

Le président informe la délégation que les trois (3) personnes qui auront reçu le plus grand nombre de voix seront élues membres hors cadre suppléants.

Candice McMullen est élue première membre hors cadre suppléante pour la région de la capitale nationale.

Gordon Marshall est élu deuxième membre hors cadre suppléant pour la région de la capitale nationale.

Tony Nicolas est élu troisième membre hors cadre suppléant pour la région de la capitale nationale.

Membres du Comité permanent des finances

Le président informe la délégation que deux (2) candidatures ont été proposées :

- La candidature de Christine Griffin est proposée par Diane Girouard et appuyée par Philip Griffin.
- La candidature de Christian Smith est proposée par Janice Schauer et appuyée par Monica Martin.

Le président demande s'il y a d'autres candidatures, et deux (2) candidatures sont proposées :

- La candidature de Patricia Pichette est proposée par Stephen Richards et appuyée par Todd Johnson.
- La candidature de Rubin Kooner est proposée par Diane Girouard et appuyée par Alex Silas.

Le président demande une fois de plus s'il y a d'autres candidatures et, comme il n'y en a aucune, il déclare la période des mises en candidature close.

Le président demande aux candidates si elles acceptent leur mise en candidature.

Le vote a lieu, et Patricia Pichette, Christian Smith et Christine Griffin sont élus pour siéger au Comité permanent des finances.

Membres suppléants du Comité permanent des finances

Le président informe la délégation qu'aucune candidature n'a été proposée.

Le président demande s'il y a d'autres candidatures, et deux (2) candidatures sont proposées :

- La candidature de Rasha Alnaqeeb est proposée par Behiye Cinkilic et appuyée par Christine Griffin.
- La candidature de Rubin Kooner est proposée par Christine Griffin et appuyée par Christian Smith.

Rasha Alnaqeeb est élue première membre suppléante du Comité permanent des finances pour la région de la capitale nationale.

Rubin Kooner est élu deuxième membre suppléant du Comité permanent des finances pour la région de la capitale nationale.

Représentante ou représentant des membres au service d'employeurs distincts

Le président annonce qu'André Miller a été élu représentant des membres au service d'employeurs distincts pendant le caucus tenu la veille.

Représentante suppléante ou représentant suppléant des membres au service d'employeurs distincts

Le président annonce qu'Eugene Stone a été élu représentant suppléant des membres au service d'employeurs distincts pendant le caucus tenu la veille.

DESTRUCTION DES DONNÉES DES ÉLECTIONS

p/a Dave Lanthier et Christine Griffin

Que les données électroniques contenant les résultats des votes soient détruites.

MOTION ADOPTÉE.

ASSERMENTATION DES MEMBRES

Le président des élections, Larry Rousseau, assermente toutes les personnes nouvellement élues :

Vice-président exécutif régional, RCN

Alex Silas

Vice-présidente exécutive régionale suppléante, RCN

Ruth Lau MacDonald

Trésorière

Diane Girouard

Membres hors cadre

Christian Smith
Leslie Pamphile
Luke Periard

Membres hors cadre suppléants

Candace McMullen
Gordon Marshall
Tony Nicolas

Membres du Comité permanent des finances

Patricia Pichette
Christian Smith
Christine Griffin

Membres suppléants du Comité permanent des finances

Rasha Alnaqeeb
Rubin Kooner

Représentant des membres au service d'employeurs distincts

André Miller

Représentant suppléant des membres au service d'employeurs distincts

Eugene Stone

Alex Silas, VPER nouvellement réélu, reprend la présidence.

AUTRES RÉSOLUTIONS À PRÉSENTER AU CONGRÈS

p/a Chantal Fortin et Diane Girouard

Que toutes les résolutions qu'il reste à présenter au congrès soient transmises au Comité exécutif de la RCN.

MOTION ADOPTÉE.

ANNONCE

Le défilé de la Journée nationale des peuples autochtones à Ottawa a lieu à 13 h au 400, rue Sparks. Tout le monde est invité!

LEVÉE DE LA SÉANCE

p/a Dave Lanthier et Gilles Lavigne

Que le 9e congrès régional triennal de l'AFPC-RCN soit levé.

MOTION ADOPTÉE.

Le VPER Silas remercie toutes les personnes présentes pour leur participation et leurs échanges productifs.

Le 9e congrès régional triennal de l'AFPC-RCN 2023 est levé à 12 h 30.